



Des spécialistes de l'automobile comme Rich Taylor, prétendent qu'il est préférable d'investir de l'argent dans certains vieux modèles que d'acheter des voitures neuves fabriquées en série. Mais les recommandations des connaisseurs ne sont pas toujours les plus payantes pour l'automobiliste ordinaire, comme c'est le cas pour Gabriel Berberi, qui relate une expérience vécue. Ici, on reconnaît la Oldsmobile Toronado, édition de 1966 laquelle vaut son pesant d'or, selon Taylor.

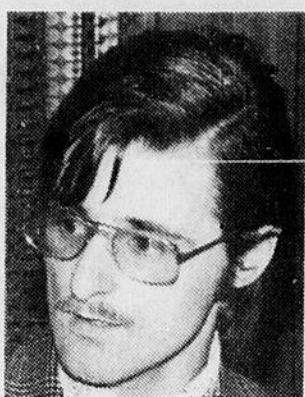
En page B 9



Henri Girard



Gilles Tremblay



Jean-Roger Brodeur



Robert Lacroix



Mme Suzanne B. Niquet



Henri-Paul Brassard

Elections municipales

Les jeux sont faits: au tour de la population de faire son choix

CHICOUTIMI — Les jeux électoraux sont faits dans la soixantaine de municipalités rurales de la région et dans les trois villes Chicoutimi, Dolbeau et Desbiens.

A Chicoutimi, vingt-huit candidats sollicitent les neuf postes de maire et conseillers, alors qu'à Dolbeau et

Desbiens, dix-sept et onze candidats respectivement se disputent les sept postes disponibles dans chacune des municipalités.

Quant aux municipalités rurales, une dizaine de sièges de maire devront faire l'objet d'un appel au peuple, et un nombre inhabituel de

sièges de conseiller sont contestés.

A Chicoutimi, le maire Henri Girard doit affronter trois aspirants: MM. Gilles Tremblay, Robert Lacroix et Jean-Roger Brodeur.

A Dolbeau, le maire actuel, Mme Suzanne Beauchamp-Niquet, livre

la lutte à M. Henri-Paul Brassard, qui se présente en compagnie d'une équipe de six candidats-conseillers.

A Desbiens, nouvelle municipalité urbaine, le maire Guy Girard se retire comme tous les autres conseillers. Trois personnes souhaitent prendre la relève: Mme Blandine

Néron, M. Salomon Deschênes et M. Xavier Laforge.

Le nombre de sièges qui font l'objet d'élections dans les municipalités rurales semble laisser poindre une participation sans précédent de l'électorat.

En page A 6

EN BREF



Mgr Paré

L'évêque du diocèse a approuvé samedi les deux principales orientations en recherche pastorale telles que définies par la Commission Pedneault et dans la soirée et dimanche, il a participé à l'inauguration de la nouvelle église de St-Fulgence.

En page A 8

Hors-la-loi

S'adressant aux membres de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, en congrès dans la vieille capitale en fin de semaine, le directeur général de la FFHQ M. Hubert Gauthier, a déclaré que les francophones des autres provinces étaient considérés comme des "hors-la-loi".

En page A 11

Enlèvement de Caransa

Les forces policières hollandaises se perdent en conjectures quant aux motifs qui ont poussé les ravisseurs à l'enlèvement du promoteur immobilier Maurits Caransa. Enlèvement politique ou simple affaire d'enlèvement contre rançon.

En page B 11

SPORTS

Impuissants

Les Saguenéens subissent un troisième revers à l'étranger.

En page B 1

Invincibles

Les Cowboys de Dallas demeurent la seule équipe invincible de la Ligue nationale de football.

En page B 4

SOMMAIRE

— Arts et spectacles	A 10
— Annonces classées	B 10
— Bandes dessinées	B 8
— Bridge	B 8
— Décès	B 4
— Finance	B 9
— Horoscope	B 8
— Mots croisés	B 8
— Mot mystère	B 8
— Patron	B 10
— Sports	B 1 à B 6
— Télévision	A 10

A la SQ

Charles Marion relate son aventure

SHERBROOKE (PC) — M. Charles Marion s'est entretenu au-delà d'une heure avec des représentants de la SQ, district de l'Estrie, de la Sûreté du Québec pour rencontrer les détails de son aventure.

C'est ce qu'a déclaré, hier soir, Me Daniel Hébert, avocat de la famille Marion.

L'entretien s'est déroulé en présence

du sergent Pierre Marcoux, du bureau des enquêtes criminelles de la SQ, district de l'Estrie, de l'agent Daniel Duchesne, également de la SQ et de Me Hébert.

L'état dans lequel se trouvait à ce moment M. Charles Marion a rendu l'entretien très pénible et Me Hébert

dit qu'il ne saurait trouver les mots pour décrire l'émotion et le bouleversement ressentis par M. Marion.

Le médecin personnel de M. Marion, le Dr Bertrand Scalabrini, se tenait prêt à mettre fin à l'entretien en tout temps si cela s'avérait nécessaire.

On sait déjà que les ravisseurs ont pris toutes les précautions pour ne pas être reconnus de leur otage, lui imposant ainsi des conditions de détention inhumaines de sorte que M. Marion a raconté avec une émotion intense ces 82 jours.

S'il avait eu l'occasion de voir le

visage de l'un ou de plusieurs ravisseurs, peut-être que cela aurait été suffisant pour signer son arrêt de mort.

M. Marion a été libéré par ses ravisseurs en soirée de jeudi, le 27 octobre et depuis, il repose au centre hospitalier Saint-Vincent-de-Paul.

conclure avant le début de la prochaine année fiscale, au mois

d'avril. L'entente sur les infrastructures

industrielles pourrait cependant être ratifiée avant Noël.

Au sujet du projet d'établissement d'un centre de limnologie, au Lac-Saint-Jean, M. Lessard a révélé qu'une rencontre avait eu lieu, la semaine dernière, entre des gens de la région et le ministre fédéral responsable de l'environnement. Sans dévoiler le contenu de cette rencontre, il a paru y voir un signe encourageant.

La région en avance

Aux hommes d'affaires réunis hier, au Club nautique, M. Lessard a voulu laisser un message d'optimisme, en regard de la situation économique régionale. Il a indiqué que malgré des difficultés certaines, le Saguenay-Lac-Saint-Jean était actuellement la région la plus progressive au Québec.

Le ministre a dit que nous vivions dans le secteur géographique le moins affecté au Québec, et à certains égards au Canada, par le contexte économique plus ou moins favorable.

Il a rappelé, à ce sujet, les investissements en cours, et ceux annoncés par les cinq prochaines années, notamment chez Alcan, Price et Donohue.

Il s'agit là, selon M. Lessard, de stimuli qui doivent inciter les gens de la région à relever le défi des retombées économiques en tirant le maximum de l'opportunité qui se présente. La petite entreprise compte au nombre des importants outils de travail en ce sens.



LE MAIRE ET LE MINISTRE — Le maire de La Baie, M. Laurier Simard, n'a pas raté la visite du ministre de l'Expansion économique régionale, M. Marcel Lessard.

Ce dernier était l'invité, hier matin, au déjeuner du Club Nautique de Chicoutimi.

NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE

7	8	10	16	19	36
6 SUR 6	0	\$241,610.10	NO COMPLÉMENTAIRE S'APPLIQUANT SEULEMENT AU 5 SUR 6 +		
5 SUR 6	92	\$1,224.70	31		
4 SUR 6	4,505	\$69.40	\$1,304,092.00		
5 SUR 6 +	2	\$37,557.80			

Mini-loto

NO	SÉRIE	NUMÉRO	PRIX
1 ^{er}	33	23887	\$50,000
2 ^e	27	31802	\$50,000
3 ^e	30	26909	\$50,000
4 ^e	17	27567	\$50,000

TIRAGE: 731
VENDREDI 28-10-77

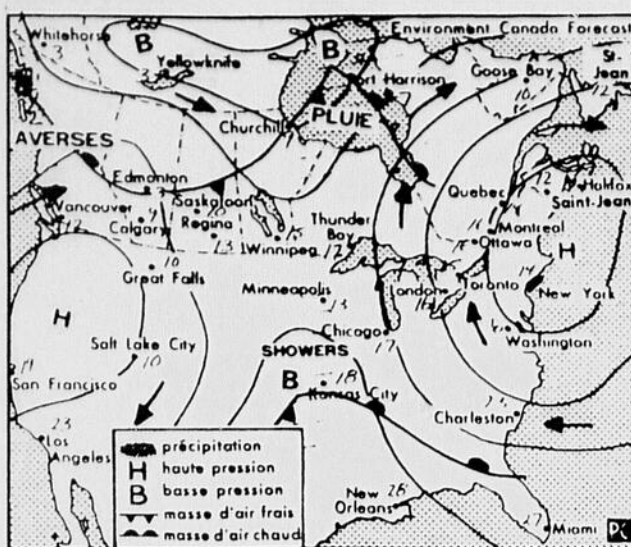
39 séries emises 90,000 chacune

NO	SÉRIE	NUMÉRO	PRIX
152		23887	\$1,000
		31802	
		26909	
		27567	
13,884		887 909	\$25
		802 567	



GROS LOT
\$345,000
App. Vend.

METEO



PREVISIONS

MONTREAL (PC) — Prévisions météorologiques pour le Québec émises par Environnement Canada pour lundi avec un aperçu pour mardi.

Nord de l'Abitibi et Chibougamau: brouillard matinal et ensoleillé par la suite. Vents modérés. Maximum sept à neuf. Aperçu pour mardi: ennuage.

Sud de l'Abitibi, Pontiac-Témiscamingue et Haute-Mauricie: brouillard matinal et ensoleillé par la suite. Maximum sept à dix. Aperçu pour mardi: ennuage.

Montréal, Outaouais et Laurentides: ensoleillé. Maximum 12. Aperçu pour mardi: beau.

Saguenay-Lac-Saint-Jean, Québec, Trois-Rivières et Cantons de l'Est: ensoleillé. Maximum 9 à 12. Aperçu pour mardi: beau.

Baie-Comeau, Rimouski, Gaspésie et Sept-Îles: ensoleillé. Maximum 4 à 7. Aperçu pour mardi: ensoleillé.

DANS LE MONDE

TORONTO (PC) — Températures dimanche:

Vancouver	9	12
Victoria	8	13
Edmonton	-2	12
Calgary	-3	11
Regina	4	8
Winnipeg	12	18
Toronto	7	—
Kingston	-1	13
Ottawa	1	11
Montréal	0	12
Québec	-3	11
Saint-Jean, N.-B.	-1	9
Moncton	-3	9
Halifax	0	9
Charlottetown	0	8
St. John's, T.-N.	-1	5
Chicago	6	11
Detroit	3	16
New York	7	14
Washington	9	18
Miami	21	27
Los Angeles	13	21
San Francisco	14	17

MAREES

SEPT-ÎLES — La marée sera haute à 03h55 (2m.1cm) et basse à 09h30 (6cm). Elle sera à nouveau haute à 16h00 (2m.7cm) et basse à 22h30 (6cm).

PORT-ALFRED — La marée sera haute à 05h05 (4m.5cm) et basse à 10h50 (9cm). Elle sera à nouveau haute à 17h10 (5m.1cm) et basse à 23h35 (8 cm).

CHICOUTIMI — La marée sera basse à 00h15 (8cm) et haute à 05h20 (4m.0cm). Elle sera à nouveau basse à 12h00 (1m.0cm) et haute à 17h25 (4m.6cm).

LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
316, AV. LABRECQUE, CHICOUTIMI

Fondé le 1er octobre 1973 édité et imprimé par
LE PROGRES DU SAGUENAY
LIMITÉE
316, avenue Labrecque
Chicoutimi, P.Q.
Tel. 545-4480

Président du conseil d'administration et éditeur
Jean-Guy FAUCHER

Président-directeur général
Gaston VACHON

Directeur de la rédaction
Denis TREMBLAY

Redacteur en chef adjoint
Bertrand TREMBLAY

Directeur de l'information
Bertrand GENEST

Chef des nouvelles
Claude CÔTE

Alma et les environs
662-7829
St-Félicien et les environs
679-3832
Sans frais interurbains
Abonnement et
Service à domicile
545-4664
Petites annonces classées
545-4895

Chef de pupitre
Charles J. GAUVIN

Directeur des ventes
Paul BERGERON

Directeur de la publicité
Jean TREMBLAY

Directeur mise en marche à la circulation
Jean BELAND

Directeur du tirage
Jean-Louis LAVOIE



Dépôt légal
Bibliothèque Nationale
du Québec
Courrier de la
deuxième classe (no 3213)



SANS RANCUNE — Paul Virtanen, un des deux jeunes bandits qui ont tenu plusieurs personnes en otage dimanche à Toronto reçoit ici un bécot d'une de ses otages

quelques minutes après avoir négocié par téléphone leur remise en liberté et les conditions de son arrestation. (Telephoto PC)

Toronto

Un hold-up complètement raté

TORONTO (PC) — La police dit qu'un bandit s'est rendu un peu avant 4h30 dimanche matin après avoir relâché les derniers de deux douzaines d'otages détenus depuis un peu après 15h samedi à une succursale de la National Trust Co.

M. Harold Adamson, chef de la police métropolitaine a dit qu'aucun des otages n'a été blessé mais deux d'entre eux ont été transportés à l'hôpital: un homme pour haute pres-

sion sanguine et une femme pour cause de maladie que l'on n'a pas identifiée.

Le bandit a tiré une douzaine de coups de feu d'une arme de fort calibre, mais pas en direction de la police ni des otages.

Il est entré à la succursale de la banque dans un centre commercial du nord de la ville après que deux hommes eurent volé \$79.00 dans une pharmacie tout près. Un autre homme a été

arrêté en sortant de la pharmacie par l'arrière et le bandit s'est enfui dans une voiture qui se trouvait sur le terrain de la société de fiduciaire.

Le bandit a commencé à relâcher les otages

Le bandit a commencé à relâcher les otages par groupes de bonne heure dimanche après avoir négocié longuement par téléphone avec la police.

M. Adamson a dit qu'il a négocié la libération des

derniers six otages, le gérant de la succursale de la société de fiduciaire a apporté l'arme du bandit.

Paul Arnold Virtanen, 23 ans, de Toronto, a été accusé de deux vols et d'une conspiration en vue d'un vol.

Michael Edward Lasalle, 30 ans, étudiant Institut polytechnique Ryerson de Toronto, originaire de Sydeny, Nouvelle-Ecosse, a été accusé de vol à main armée à la pharmacie.

Enseignants du S-L-S-J

Contre la fusion CEQ-CSN

ALMA — Les congressistes du Syndicat de l'enseignement du Lac-Saint-Jean se sont prononcés majoritairement contre une fusion éventuelle de la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) avec la Confédération des syndicats nationaux (CSN). Malgré une recommandation du conseil d'administration du syndicat, les délégués ont adopté une résolution qui dit non à ce projet de fusion, à l'étude depuis plusieurs mois au sein des deux centrales.

Pour la présidente du Syndicat de l'enseignement, une telle prise de position est difficile à comprendre à l'heure de la solidarité, mais cette déclaration sera respectée. Pour Mlle Suzanne Fleury, il faut comprendre que les membres du syndicat sont un peu inquiets devant une telle éventualité, et qu'ils ont certaines bonnes raisons d'être inquiets. D'ailleurs, selon la présidente toujours, il faut interpréter ce veto comme un geste de prudence plutôt que comme un acte égoïste.

d'autant plus qu'un voeu exprimé à la fin du congrès demande aux dirigeants syndicaux locaux de poursuivre les études sur cette question et de revenir au congrès de l'an prochain pour un nouvel examen en commun.

Problèmes aigus

Les enseignants qui oeuvrent au secteur élémentaire vivent présentement des problèmes nombreux, et la convention, ou l'application de cette dernière crée des tensions quant à la tâche, les heures de travail, et les politiques de mise à jour. Tellement que le congrès de deux jours qui s'est déroulé en fin de semaine à Alma a accepté d'en discuter, même si cela n'avait pas été prévu. Et il ressort que des discussions devront avoir lieu avec les commissaires, les dirigeants administratifs de la commission scolaire locale, et les comités de parents même. D'un commun accord, les enseignants de tous les niveaux ont décidé d'appuyer leurs confrères

de l'élémentaire.

Au sujet de l'enfance inadaptée, un comité sera formé ayant comme objectif de monter un document audio-visuel dont on pourra se servir pour mieux faire connaître ce secteur. De plus, on fera des représentations auprès des commissaires pour améliorer les locaux réservés pour cet enseignement.

Un document sur le Code du Travail a été déposé au congrès, déposé seulement, et une étude approfondie doit éventuellement avoir lieu sur le sujet.

Une consultation exclusive et approfondie sera menée auprès des travailleurs de l'enseignement sur le contenu du Livre vert du ministère de l'Éducation, prochainement.

Négociations

Pour présenter de meilleurs projets de convention collective, pour obtenir par conséquent de meilleurs contrats de travail, les enseignants souhaitent qu'un comité permanent se penche sur cet aspect du syn-

dicalisme. Certains souhaitent par exemple qu'on prépare dès maintenant la prochaine négociation provinciale. Ce dossier sera étudié par les groupes de syndiqués, au niveau des écoles.

Et commentant ce troisième congrès d'orientation, la présidente, Mlle Suzanne Fleury, déplore le peu de temps disponible pour l'étude des dossiers, qu'on avait pourtant préparé soigneusement. A l'avenir, elle souhaite qu'on étudie moins de dossiers, mais plus à fond et que ceux-ci soient mieux étoffés.

Notons enfin que l'un des deux permanents du syndicat, M. Lawrence Potvin, a annoncé qu'il quitterait son poste en juin, après neuf années au conseil d'administration, et quatre années à la permanence. M. Potvin occupe le poste de vice-président libre, à l'action syndicale. L'autre permanent est la présidente, Mlle Suzanne Fleury, en poste depuis septembre 1976, et jusqu'en mai 1979, les mandats étant de deux ans.

Mort accidentelle d'un jeune bambin

par Guy Bergeron

NOTRE-DAME-DU-ROSAIRE — Un bambin, âgé de deux mois, Frédéric, fils de Mme veuve François Desgagné, a été trouvé sans vie, dans la nuit de vendredi à samedi, à Notre-Dame-du-Rosaire.

Il s'agit d'une mort accidentelle, puisque l'enfant serait mort par une ingurgitation trop rapide de son biberon.

Pour Mme François Desgagné, cette mère de famille de 34 ans, ce drame est d'autant plus grave que le 10 octobre dernier, elle perdait son mari.

Ce sont les agents Roland Labrecque, du poste de Saint-Ambroise, et le détective Claude Lessard, du bureau des enquêtes criminelles, qui ont mené l'enquête dans cette affaire, enquête qui s'est vite résolue.

D'ailleurs, le policier Claude Lessard ne cachait pas hier que l'histoire était triste et que Mme Desgagné avait fait preuve de beaucoup de grandeur dans ce drame terrible.

Accident

Mme Yvette Bouchard, âgée de 75 ans, a connu une mort tragique, samedi soir, lorsqu'elle fut heurtée par une automobile, au moment où elle traversait la route 172, non loin de sa demeure.

Mme Bouchard était ac-

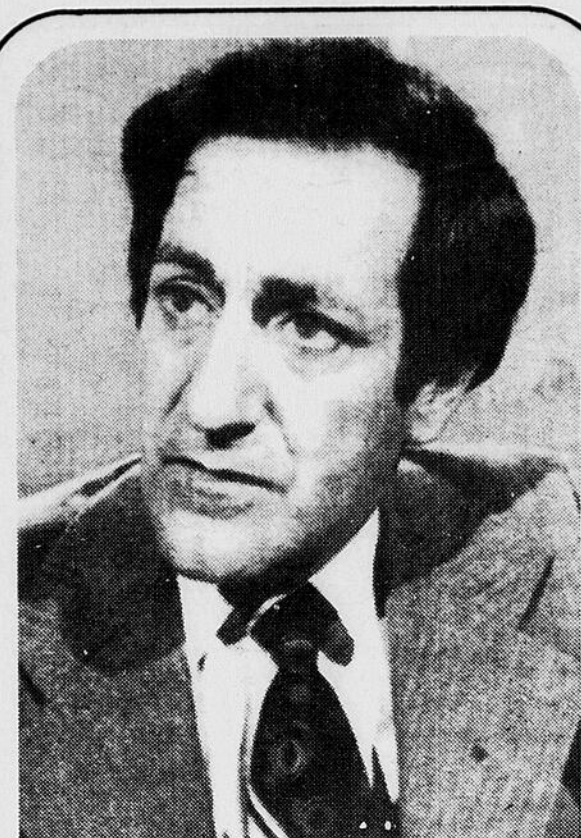
compagnée de sa fille, Mlle Marcelle Bouchard, au moment de l'accident. Selon les informations obtenues, la victime se rendait à la messe.

Autre accident

Par ailleurs, à Saint-Nazaire, M. Marc Côté, un jeune homme de 18 ans, a

connu une mort affreuse dans la nuit de vendredi à samedi, lorsque son automobile a fait un tonneau sur la route 170, entre Jonquière et Larouche.

Deux autres personnes ont été blessées dans cet accident: il s'agit de Mlle Lise et Denise Laforêt, de Delisle, qui accompagnaient M. Marc Côté.



M.-A. Bédard

GRC

Bédard blâme Trudeau et Fox

MONTREAL (PC) — Le ministre de la Justice du Québec, M. Marc-André Bédard, a blâmé le premier ministre Trudeau et son solliciteur général Francis Fox pour ce qu'il a qualifié d'"attitude complaisante" envers les activités illégales de la Gendarmerie royale du Canada.

M. Bédard commentait en fin de semaine la révélation récente d'une perquisition illégale de la GRC dans des locaux du Parti québécois, en janvier 1973, à Montréal, et qui a permis aux sbires fédéraux de copier la liste des membres et les états financiers du parti.

Selon M. Bédard, il est "incroyable" de la part de M. Trudeau d'affirmer que ce geste particulier de la GRC était mal à propos mais qu'il y a des cas touchant la sûreté de l'Etat pouvant justifier semblables infractions.

La conduite de la police "intéresse la défense des libertés individuelles", a dit le député de Chicoutimi pour qui la perquisition de 1973 n'était pas "un cas d'investigation sur des extrémistes".

L'annonce de la perquisition "provoque le besoin pour le Québec de contrôler toutes les opérations policières dans la province, peu importe le corps policier", a-t-il dit.

M. Bédard n'a pas révélé si son ministère poursuivrait les personnes responsables de la perquisition car il attend un rapport complet de M. Fox.

RENDEZ-VOUS

CHICOUTIMI

Club Richelieu — Le souper hebdomadaire du club Richelieu de Chicoutimi aura lieu mercredi soir à 18h30 à l'Hôtel Paul Baillargeon.

Club Toast Masters Dynamo — Le club Toast Masters Dynamo de Chicoutimi tient son souper hebdomadaire demain soir à 19h00, au restaurant Sandra Pizza King de Place du Saguenay. Bienvenue à tous.

JONQUIERE

Filles d'Isabelle — L'assemblée des Filles d'Isabelle du cercle Sainte-Thérèse d'Arvida, débutera par la messe, demain soir, à 19h00, à la mémoire des membres défunts à l'église paroissiale.

Accueil Domrémy — Le comité féminin de l'Accueil Domrémy de Jonquière donne rendez-vous pour sa soirée hebdomadaire, demain en haut du Terminus 500 à Jonquière, coin

Saint-Pierre et Saint-Dominique.

Club Kiwanis — Le souper hebdomadaire du club Kiwanis Saguenay, aura lieu mercredi soir à 18h30, à l'Hôtel Paul Baillargeon.

Club Kiwanis — Secteur Arvida, le souper hebdomadaire du club Kiwanis du quartier d'Arvida, aura lieu mercredi soir, à 18h00, au Manoir du Saguenay.

Club Richelieu — Le souper hebdomadaire du club Richelieu du quartier Kénogami aura lieu demain soir à 18h15 au Motel Richelieu, route 170.

LA BAIE

Club Kiwanis — Le club Kiwanis de La Baie tiendra son souper hebdomadaire demain soir à 18h00, au Café Populaire, rue Victoria, Bagotville.

Filles d'Isabelle — Les Filles d'Isabelle du cercle Saint-Alphonse de Bagotville sont invitées à leur assemblée qui aura lieu demain soir à 20h00. Bienvenue à tous nos membres.

YVONICK DESBIENS MUSIQUE

Génie de Lowrey

Distribuée en exclusivité dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, par Yvonick Desbiens Musique, Mail 170.

15% d'escompte sur
MAGIC GENIE
88 théâtres (TG 88 HI)

Venez voir aussi tous nos autres modèles des fameuses orgues Génie de Lowrey.

Aussi bons spéciaux sur orgues usagés

1951, boul. de La Baie
Ville de La Baie - 544-3828
Mail 170 - 548-2224

André Morin LL.L. C.R.

AVOCAT

23 est, rue Racine, suite 202
Edifice Murdock
Chicoutimi — 549-7182

LE QUOTIDIEN

TARIF D'ABONNEMENT

Par porteur au
Saguenay-Lac-Saint-Jean
\$1.10 par semaine
Prix dans les dépôts
\$0.25 la copie

PAR LA POSTE
Sag. Lac-St-Jean-Côte Nord
6 mois \$35.00 1 an \$65.00
Autres régions au Canada
6 mois \$45.00 1 an \$80.00

Pays étrangers
6 mois \$65.00 1 an \$125.00
Autorise comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et port payé en numéraire.

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec

Accident

Mme Yvette Bouchard, âgée de 75 ans, a connu une mort tragique, samedi soir, lorsqu'elle fut heurtée par une automobile, au moment où elle traversait la route 172, non loin de sa demeure.

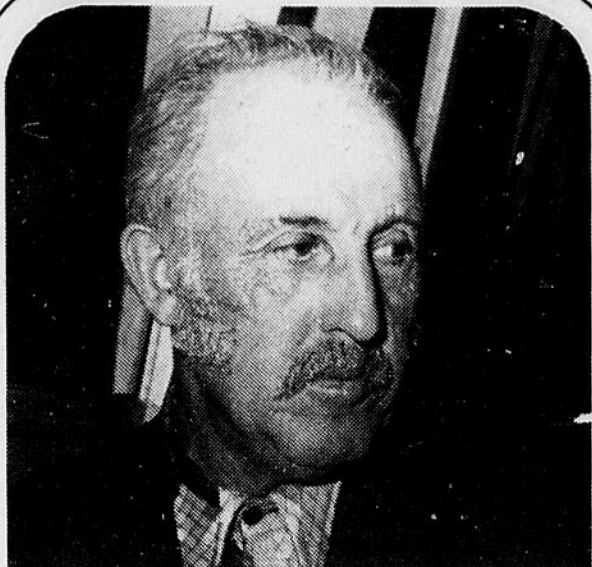
Mme Bouchard était ac-

Votre vie nous tient à cœur.

PLAN ENREGISTRÉ D'ÉPARGNE RETRAITE ASSURANCE VIE ASSURANCE COLLECTIVE

JEAN-CLAUDE GERVAIS
BUR.: 549-5161
RES.: 549-2794

La Mutuelle du Canada, 393 est, rue Racine, Chicoutimi.



Le maire de Shipshaw, M. Jean-Maurice Coulombe, a un adversaire, cette année. Il s'agit de M. Maurice Girard, un concierge et déboussleur. On sait que M. Coulombe est maire de sa municipalité depuis de nombreuses années.

A Chicoutimi

Coup de théâtre lors du débat à la mairie

Le débat organisé samedi matin par la Jeune Chambre (il était diffusé hier soir sur les ondes du canal communautaire), et auquel étaient conviés les quatre candidats à la mairie chicoutimienne a donné lieu à un incident plutôt inattendu.

Pour participer aux délibérations, les candidats devaient au préalable accepter, en signant un proto-



LAVAL GAGNON

cole d'entente avec la Jeune Chambre, la procédure proposée par l'organisme.

Or, vendredi soir, trois candidats avaient accepté l'invitation et signé le protocole d'entente: MM. Gilles Tremblay, Robert Lacroix et Jean-Roger Brodeur. Incertaine dans les jours qui précéderont, la présence du maire sortant de charge, M. Henri Girard, était à ce moment très improbable.

Coup de théâtre samedi matin, au chalet du Parc de la Colline, théâtre choisi du débat et de son enregistrement: le maire Girard s'amène et signe le protocole d'entente. MM. Lacroix et Brodeur, comme prévu, sont présents. Les organisateurs du débat s'agitent, M. Tremblay se fait toujours attendre. Un coup de téléphone à l'intéressé: M. Tremblay ne viendra pas...

Quatre questions principales ont été posées aux candidats: 1) Quels sont les trois principaux problèmes auxquels doit faire face l'administration municipale; 2) Quelles solutions préconisez-vous (les candidats) pour résoudre ces problèmes; 3) Quelles devraient être les actions du maire de Chicoutimi, le 7 novembre, prochain pour revigorer l'économie de la ville, dans le cadre des programmes de relance économique des gouvernements supérieurs? 4) Quelles sont les quatre raisons, d'après vous (les candidats) qui devraient inciter les citoyens à vous élire maire de Chicoutimi le 6 novembre?

Dans leurs réponses, les participants en ont profité, il va s'en dire, pour glisser, chacun leur tour, les principaux thèmes de leur programme électoral respectif.

Elections

Même s'il faudra, avant d'élaborer quelque hypothèse, attendre le taux de participation de l'électorat dans chacune des villes et municipalités qui, dans la région Saguenay-Lac-Saint-Jean, seront le théâtre d'élections, il semble qu'en plusieurs endroits, on assiste à un nouvel intérêt pour la chose municipale.

Un des indices qui tend à anticiper une participation significative des citoyens porte sur le nombre d'aspirants à la mairie. Outre les villes de Dolbeau, Chicoutimi et Desbiens, onze postes de maires environ devront faire l'objet d'élections dans les municipalités rurales de la région.

A Chicoutimi, on le sait, quatre candidats (y compris le maire sortant de charge) aspirent à diriger l'administration municipale, alors qu'à Dolbeau, deux candidats se font la lutte.

A Desbiens, qui a été élevée récemment au titre de municipalité urbaine (ou ville), trois candidats se disputent la mairie.

Conseillers

D'autre part, il suffit de jeter un coup d'oeil sur les textes de la présente édition pour se rendre compte qu'un nombre impressionnant de sièges de conseillers devront faire l'objet d'élections dimanche prochain.

Ainsi, il est permis d'anticiper une participation remarquable de l'électorat, car, en démocratie, contestation (de postes) signifie souvent participation de l'électorat.

Dernière semaine

A Dolbeau, et Chicoutimi particulièrement, cette dernière semaine de campagne électorale annonce d'âpres affrontements. A Chicoutimi notamment, deux des candidats à la mairie, MM. Tremblay et Girard, intensifieront leur campagne par le biais de la publicité. Ces deux candidats jouissent en effet des plus fortes disponibilités financières.

Il appartient au Parti libéral du Québec de prendre le leadership contre le référendum

— Gérard-D. Lévesque

par Gilles Paradis

JONQUIERE — Le chef par intérim du Parti libéral du Québec, M. Gérard-D. Lévesque a déclaré, hier, à Jonquière, où l'exécutif du parti venait de terminer une réunion de deux jours, qu'il appartenait au Parti libéral, en tant que l'Opposition officielle de prendre le leadership pour contrer les vues du Parti québécois lors du référendum.

"Le Parti libéral a un rôle extrêmement important à jouer et il est normal qu'il soit au premier rang dans la lutte". Il a souhaité ardemment que toutes les forces fédéralistes au Québec puissent s'unir dans ce combat, soulignant le danger de disperser les forces de l'Opposition.

Quant à la réunion tenue à Drummondville par l'ancien président du parti, M. Claude Desrosiers, pour inviter les libéraux à travailler à vaincre les visées séparatistes du Parti québécois, il a souligné que c'était une réaction normale et que les libéraux qui y assistaient avaient le même souci que les libéraux élus. "Quand

ils verront la formation de la Commission ad hoc en vue d'élaborer une stratégie d'action, ils se joindront à nous pour combattre."

Plus de 50,000 membres

M. Gérard-D. Lévesque a fait part de la relance de la campagne de financement du PLQ, disant que depuis le début de septembre, une reprise d'intérêt est marquée de jour en jour. Il a évalué, à ce jour, à plus de 50,000 le nombre des membres qui ont adhéré au PLQ tandis que du côté du financement, il a indiqué que le parti a dépassé le cap des \$500,000.

"Le Parti libéral du Québec est plus vivant que jamais, a-t-il dit à la presse, et dans chaque comté, dans toutes les villes, des initiatives nouvelles sont mises en place pour aider à la campagne de financement. Ce qui est intéressant, de plus, c'est la venue de l'élément jeunesse au sein du parti, ce qui laisse présager un intérêt nouveau et révélateur."



LE PLQ A JONQUIERE — M. Gérard-D. Lévesque, chef par intérim du Parti libéral du Québec, au cours de la

conférence qu'il donnait, hier, à Jonquière, à l'issue de la réunion de l'exécutif de son parti.

Contre le référendum

Le PLQ forme une commission ad hoc

JONQUIERE — Le conseil de direction du Parti libéral du Québec, PLQ, a mis en place, hier, une Commission ad hoc qui s'occupera de la question référendaire et le comité exécutif du parti a reçu le mandat de former ce comité d'ici le 15 novembre.

Son travail sera de préparer la stratégie et l'échéancier en tenant compte des propositions contenues déjà dans certains rapports; de mettre en place la structure opérationnelle au niveau des régions et des comités; d'élaborer une documentation d'appui qui répondra au pourquoi de l'appartenance canadienne; et dans les 30 jours de faire rapport de son mandat à l'exécutif du parti.

M. Gérard-D. Lévesque, chef par intérim du PLQ en a fait part à la presse, hier, à l'issue de la réunion de l'exé-

citif du parti qui s'est réuni en fin de semaine à Jonquière. La plupart des 26 députés libéraux à l'Assemblée nationale étaient présents à cette réunion où l'on a également procédé à la nomination du comité d'organisation pour le choix d'un chef.

C'est M. Louis Remillard qui a été désigné à la présidence du comité d'organisation du congrès qui aura lieu soit à Québec, soit à Montréal, à une date qui sera déterminée au congrès d'orientation les 18, 19 et 20 novembre, à Québec.

M. Louis Remillard sera secondé par M. James Robb, vice-président du parti qui agira comme vice-président du comité d'organisation du congrès pendant que M. Jean-Pierre Roy, trésorier du parti remplira les mêmes fonc-

tions au sein du comité.

Les autres membres du comité seront M. Robert Lamontagne, député de Roberval qui représentera l'aile parlementaire, M. Renald Poupart, secrétaire-général du parti à titre de représentant de la permanence; Mlle Marie Bedard, représentante de la commission-jeunesse; M. Donato Taddeo, représentant les groupes ethniques de même que Mme Jocelyne Gosselin, de Lévis et M. Guy Bacon, de Trois-Rivières, ainsi que le président et le chef du parti à titre de membres d'offices. M. Henri Dutilleul agira à titre de conseiller technique.

A ce comité s'ajouteront un représentant de chacun des candidats à la chefferie. Ces derniers n'auront pas le droit de vote mais auront néanmoins l'autorisation de participer aux délibérations du comité.

Congrès d'orientation

Au congrès d'orientation du PLQ, en novembre, M. Gérard-D. Lévesque a fait part cinq candidats brigueront la présidence. Ce sont MM. Paul Phaneuf, ancien ministre du gouvernement Bourassa, René-J. Bernier, de La Pocatière, Romeo Breault, de Montréal, Guy Morin, de Québec et Lawrence Wilson, de Montréal.

Trois candidatures ont été annoncées pour occuper la fonction de la vice-présidence du PLQ. Ce sont celles de M. George Bay, de Mlle Marie-Josée Godbout et de M. David Winstein.

Deux noms viennent en liste pour occuper le poste de secrétaire, MM. Michel Giroux, de Québec et Clement Patenaude, de Montréal. M. Jean-Pierre Roy n'a pas eu d'adversaire et a été réélu au poste de trésorier.

A la Commission féminine du parti, Mme Yolande O'Neil-Fortier a été élue à la présidence pendant que M. Jean-François Thibault occupera un poste identique au comité-jeunesse.

Immobilisme du PQ face aux problèmes économiques

JONQUIERE — Ce qui frappe le plus dans le gouvernement en place, au Québec, c'est son immobilisme face aux véritables problèmes qui sont de nature économique. Le Parti québécois a manqué à son engagement d'être un vrai gouvernement.

Mme Thérèse Lavoie-Roux, députée libérale de l'Acadie à l'Assemblée nationale, faisant le bilan de la première année du PQ au pouvoir devant les femmes libérales, réunies à Jonquière, au cours d'un déjeuner, a ajouté qu'au lieu de s'attaquer aux problèmes économiques, on a placé toutes ses énergies sur la théorie souveraineté-association.

"Tout a été concentré autour de la question linguistique", a-t-elle lancée. D'ailleurs la législation 101 à ses yeux, est superflue en raison de la loi 22 qui existait. "On aurait pu amender certains articles au chapitre de la langue d'enseignement et tout aurait été réglé."

Mme Lavoie-Roux voit deux défis pour le Parti libéral du Québec, soit celui de relever l'unité canadienne et celui d'obtenir d'innover la constitution canadienne.

Elle voit pour le PLQ la nécessité de redéfinir ses orientations dans les domaines socio-économique et culturel.

A ses yeux, un gouvernement libéral à la page devra se pencher sur les 40 ans et plus, suggérant des périodes de recyclage pour ces gens qui ne peuvent plus se trouver de l'emploi.

"Il faut à tout prix qu'il y ait une évolution dans la mentalité des gens à l'endroit des 40 ans et plus."

Le député libéral de l'Acadie déplore que l'on délaisse des problèmes aussi importants que ceux des retardés mentaux et des enfants qui laissent l'école prématurément. "C'est urgent de s'arrêter sur ces problèmes."

Le référendum

Mme Thérèse Lavoie-Roux a dénoncé le parti au pouvoir concernant la façon dont on posera la question sur le référendum.

"Plus de 60 pour cent de la population a pris ses distances à l'égard d'un parti qui préconise l'indépendance. C'est pourquoi ils parlent maintenant de la

souveraineté-association."

Elle a réclamé une question claire et précise. "Il ne doit pas y avoir un tas de question."

De plus elle a indiqué que jamais le Parti québécois n'avait dit comment se ferait le mariage entre la souveraineté politique et la souveraineté-association.

Rappelant que le PLQ n'était pas en faveur d'une loi-cadre sur les référendum, elle a indiqué que le Parti libéral voulait une loi axée sur l'indépendance.

Quant à la proposition de M. Pierre-Elliott Trudeau sur le référendum elle a dit avoir eu d'abord une réaction négative mais qu'après avoir obtenu les explications qui s'imposaient, elle avait compris que le projet serait comme un garde-fou pour le gouvernement.

Préoccupation accrue des caisses pour le développement régional

par Claude Fortin

CHICOUTIMI — Les membres de l'Union régionale des Caisses populaires viennent de vivre leur congrès le plus prometteur, au chapitre des suites que celui-ci pourrait susciter. L'action du Mouvement régional Desjardins pourrait maintenant s'inscrire dans un contexte plus large, où interviendraient d'autres secteurs de la coopération du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Le président de l'Union régionale des Caisses populaires Desjardins, M. Rosario Rainville, a tiré ces conclusions hier, à l'issue du congrès de deux jours de la section régionale du Mouvement Desjardins.

On tentera maintenant de s'orienter vers le développement régional, dans chacun des secteurs qui ont fait l'objet des préoccupations des participants au congrès de fin de semaine. Ces domaines sont la distribution alimentaire, l'agriculture, la forêt, la transformation industrielle, l'éducation coopérative et l'habitation.

Il appert qu'on accordera une attention toute particulière à l'habitation et à la distribution alimentaire.

Dans le domaine de l'habitation, les délégués ont incité l'Union régionale à développer une politique de participation à des projets de type coopératif, tel celui de SALU Saguenay, où la Caisse de Chicoutimi a apporté un important soutien financier.

Au chapitre de la distribution alimentaire, on propose de développer l'éducation coopérative dans les caisses populaires et de faciliter le financement des coopératives alimentaires à tous les niveaux administratifs du Mouvement Desjardins.

Au secteur de la forêt, M. Rainville a révélé que l'Union régionale se penchait présentement sur un projet d'école

coopérative d'aménagement et d'exploitation forestière.

Les campus d'Alma et de Saint-Félicien, du Collège régional, ont élaboré le projet et le comité ad hoc sur les perspectives d'avenir de la coopération dans l'exploitation forestière l'a retenu.

La réalisation d'un tel plan impliquerait la participation des ministères de l'Éducation, des Terres et Forêts et des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières.

Les participants au troisième congrès régional des Caisses populaires n'avaient pas le pouvoir d'adopter des résolutions. Ils ont cependant émis de nombreux commentaires que le poids des 650 délégués qui ont participé aux assises ne manquera pas de faire peser sur les décisions des instances compétentes.

Autonomie dans la solidarité

Invité à participer au congrès à titre d'observateur, le directeur général de la Fédération de Québec, des Caisses populaires Desjardins, M. René Croteau, a rappelé l'importance de la solidarité.

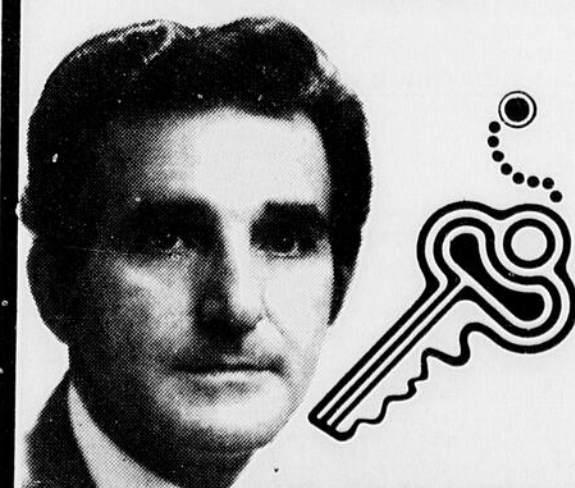
L'autonomie des caisses, a-t-il indiqué, sera à la mesure de leurs préoccupations de solidarité entre elles.

M. Croteau a expliqué, en substance, que c'est le poids de l'ensemble des caisses qui assure à chacune d'elles la crédibilité financière nécessaire au maintien de leur autonomie.

Il a également rappelé aux administrateurs que le rôle des Caisses populaires ne s'arrête pas au simple prêt individuel, mais atteignait des dimensions souvent extrarégionales.

GILLES TREMBLAY
A LA MAIRIE

c'est la **CLE!**



Le 6 novembre prochain

JE VOTE

GILLES TREMBLAY



COMMENTAIRE QUOTIDIEN

La nationalisation ne produit pas de miracles

L'industrie minière, au Canada et un peu partout dans le monde, traverse présentement une période de crise inquiétante. Pour sa part, la région continue d'être durement touchée par l'affaissement prolongé des prix du cuivre sur le marché international.

Pour cette raison, en effet, la production minière, à Chibougamau, principalement, est restreinte depuis 1975 et rien ne laisse présager, à l'heure présente, un redressement de la demande pour le cuivre. Au contraire, l'avenir de ce métal s'annonce toujours plus sombre, en raison d'une surproduction mondiale, combinée à l'avènement de nouveaux produits. Le verre et les matières plastiques, par exemple, se révèlent des concurrents de plus en plus redoutables pour le cuivre dans de nombreux domaines.

On apprenait, il y a quelques jours à peine, le projet de la société Noranda, l'une des plus importantes entreprises minières au Québec, de réduire considérablement ses activités dans la province, en raison des conditions difficiles sur le marché international. Ce qui aurait notamment pour effet de causer la fermeture temporaire de ses installations minières à Murdochville, en Gaspésie.

Mais la nouvelle la plus accablante en provenance de l'industrie minière du Canada vient tout juste de parvenir de la compagnie Inco (International Nickel), de Toronto: l'entreprise congédie 3.500 personnes en Ontario! Il s'agit d'un coup aussi soudain que

terrible pour l'économie canadienne, en sachant que ce n'est pas une réduction momentanée d'effectifs comme l'avaient tout d'abord interprété les politiciens à Ottawa, mais l'élimination définitive de 3.500 emplois.

Sans excuser totalement le gouvernement fédéral de M. Pierre Elliott Trudeau d'avoir cru à première vue à des problèmes passagers dans le cas d'Inco, il faut rappeler que cette puissante société canadienne au rayonnement multinational était, jusqu'à présent, l'emblème de la stabilité industrielle au pays. Aussi récemment qu'en 1960, International Nickel était responsable de 60 pour cent de la production de ce métal dans le monde libre. Aujourd'hui, sa part a chuté à 40 pour cent et elle continue d'être en perte de vitesse.

Pour résumer, on peut dire que la compagnie ontarienne a perdu sa position privilégiée, en raison de l'accroissement rapide de la capacité de production de ce métal dans le monde depuis le début de 1970. Si bien qu'en 1977, l'Inco a bien du mal à soutenir efficacement la concurrence qui vient de partout, principalement celle émanant de pays peu industrialisés, où la main-d'œuvre abondante est bon marché, notamment les Philippines. Ainsi, le scénario mondial qui compromet sérieusement depuis quelques années la production de cuivre partout au Canada, se répète dans le cas du nickel, lequel est surtout

employé pour produire l'acier inoxydable.

C'est dans ce contexte peu rassurant que le gouvernement québécois entreprend la nationalisation de la Société Asbestos Limitée, producteur d'amianté et filiale de la compagnie américaine General Dynamics, de St. Louis, Missouri. L'amianté est une ressource différente du cuivre et de l'acier, d'accord. Or, dans cette spécialité minière, la province de Québec a, là aussi, en tant que rival économique, le monde entier. Et puisque le courant de nationalisme se développe actuellement sur tous les continents en même temps que les nations les moins bien nanties mettent tout en œuvre pour s'industrialiser, rien ne peut garantir la prospérité future de l'industrie québécoise de l'amianté, même si le gouvernement en devient le gestionnaire pour une partie.

Le gouvernement québécois, à commencer par le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau qui, soit dit en passant, doit chercher à New York les \$70 millions nécessaires pour mettre le grappin sur la société Asbestos, aurait avantage à considérer une série de facteurs défavorables à l'évolution normale de l'industrie de l'amianté dans la province.

Depuis 1970, le marché de l'amianté a connu ses hauts et ses bas.

L'amianté brut québécois est surtout expédié aux États-Unis. General Dynamics Corp., dont le chiffre d'affaires annuel atteint \$4 milliards et qui est le plus important fournisseur d'équipement militaire à Washington, peut possiblement adopter des mesures de représailles économiques contre le gouvernement québécois, si celui-ci l'oblige par la loi, à céder sa filiale, Asbestos Corp.

Québec doit aussi se rappeler que la province n'est pas la seule à posséder des réserves d'amianté sur la planète. Québec, il est vrai, est responsable en grande partie de toute la production canadienne d'amianté. Malgré cela, la part du marché mondial revenant au Canada n'est que de 27,4 pour cent, à comparer à 48,7 pour cent pour l'URSS. En outre, des gouvernements en Suède, aux États-Unis et au sein de la Communauté économique européenne, classifient maintenant l'amianté comme "matériau dangereux" et recherchent constamment de nouveaux substituts. Non, la nationalisation de l'Asbestos Corp. ne garantit nullement de nouveaux emplois industriels aux Québécois!

Gabriel BERBERI

PAROLE AUX LECTEURS

Le fédéral et nous...

Le Québec est dans la Confédération depuis 110 ans. Je n'apprends rien à personne en faisant cette affirmation.

Je ne vous ferai pas une grosse révélation non plus en mentionnant que le taux de chômage au Québec est de 10,9%, soit le plus élevé au Canada. C'est assez élevé, il faut en convenir. A cela aussi, tout le monde se rallie facilement.

Cependant, ce qu'il faut convenir aussi, c'est que, quoiqu'en pense Monsieur Aubert Larouche, c'est que le fédéral a une grosse part de responsabilité dans cette question. Loin de moi l'idée d'imputer au gouvernement central toute la responsabilité. Mais il faut être honnête envers tout le monde. Le gouvernement provincial vient tout juste de mettre de l'avant un train de mesures de \$500 millions de dollars pour enlever à court et à moyen termes cette plaie du capitalisme mondial. Mais, comme gouvernement provincial dans la mouvance du fédéral (à cause de la Constitution), ces me-

sures ne font que sauver les meubles ou presque. En effet, c'est le gouvernement fédéral qui agit directement sur un tas de domaines qui peuvent créer de l'emploi ou du chômage partout au Canada et aussi au Québec. Encore une fois, la Constitution canadienne stipule quels sont les secteurs répartis à chaque tête de cette bibitte fédérale. Le troisième facteur à considérer dans cette histoire du chômage, c'est la conjoncture économique de l'Occident, via les États-Unis. Comme on dit communément, lorsque les États-Unis ont le rhume, le Canada éternue et tout le monde se mouche.

On voit donc que dans des économies interdépendantes, tout se tient. C'est au nom de ce principe qu'on ne peut écarter complètement Ottawa de la problématique du chômage au Québec. Certaines politiques fédérales ont toujours défavorisé le Québec et continuent de le faire. Je n'en veux comme preuve que le sort réservé à deux industries du Québec

qui créent plusieurs milliers d'emplois: celle de la chaussure et celle du vêtement.

Les mini-sommets économiques qui se sont tenus chez nous au cours des derniers mois ont bien mis en lumière l'incroyable incurie du gouvernement fédéral qui a poussé ces deux secteurs de notre industrie au bord de l'abîme. Comment voulez-vous, en effet, que les chaussures, par exemple, produites par nos artisans québécois puissent se vendre bien alors que les frontières canadiennes (qui sont l'affaire d'Ottawa que je sache) sont poreuses comme des éponges et laissent entrer, par le biais d'accords suicidaires, des souliers venant du Brésil, de l'Espagne, du Chili et j'en passe? Il en va de même pour le vêtement. Bien sûr, M. Jean Chrétien annonçait récemment une politique répartie sur trois ans qui devrait régler la situation ou en tout cas la ramener à un niveau normal. Le problème, c'est que le mal est déjà fait et qu'il faudra plu-

sieurs années avant que l'industrie de la chaussure et celle du vêtement, jadis assez prospères, se relèvent de ce coup de cravache appliquée par des "colombes" venant du Québec. J'ai déjà entendu ce même Monsieur Chrétien, lors de la campagne électorale d'octobre 1973, déclarer que le libre marché était sacré dans notre économie. Je veux bien, mais la décence exige, même dans notre système, que l'on se protège d'abord et qu'on fasse travailler nos gens avant de s'occuper du chômage en Espagne ou ailleurs dans le monde. Mais en politique, ce n'est pas le bon sens qui étouffe personne, surtout pas nos impuissants notaires qui se vautrent à Ottawa et ont le toupet de dire qu'ils nous représentent.

On pourrait donner beaucoup d'autres exemples du genre. Je ne crois pas cependant que ce serait utile. Mon but n'est pas de donner de leçon d'économie à qui que ce soit, mais bien plutôt d'illustrer qu'il est trop facile de crier sur tous les toits que le chômage québécois est dû exclusivement au gouvernement provincial et à

L'art sert aussi à détruire la vie

Le 18 octobre, à 20h30, nous avions le plaisir d'entendre trois de nos meilleurs artistes au Québec dans le domaine de la chanson. Ce fut un spectacle de valeur et qui parlait au cœur de notre jeunesse haut de cœur ceux et celles qui ont foi dans nos artistes.

Malheureusement, une pièce chantée et commentée par une de ces trois vedettes, était une prise de position en faveur de l'avortement et mettait ainsi en péril la notion de LA VIE... Elle nuisait au caractère artistique de cette grande vedette et de ce grand spectacle, en ce sens, que sous le couvert de l'art, on en profite pour passer un message qui se veut destructif dans l'intelligence de toute une population. La chanson et le commentaire invitaient le législateur à ouvrir nos hôpitaux à cette forme de destruction de la vie humaine, en insinuant que l'embryon humain n'est rien ou si peu qu'il était facile de le sacrifier pour celle qui ne le désirait pas, ou pour quelques motifs que ce soit.

Nous n'apprécions pas moins cette grande vedette

mais, nous déplorons vraiment que nos artistes, de plus en plus, se servent de la chanson pour semer des idéologies très souvent fausses, qui dépassent les cadres de la chanson et de l'art par conséquence.

D'ailleurs, ne serait-il pas temps qu'une surveillance rigoureuse et honnête soit exercée dans les émissions télévisées dans des questions aussi graves que celle touchant à LA VIE humaine? Ne serait-il pas temps de rendre à César ce qui appartient à César, c'est-à-dire passer l'antenne à nos grands spécialistes de la SANTÉ, de la LOI, de la MORALE? Ce qui n'empêcherait pas de permettre au public de s'extérioriser.

Ce qui est déplorable, c'est cette façon de laisser embrouiller les cartes par n'importe qui et n'importe quand, sur ce qui est le plus important: LE RESPECT DE LA VIE. Navons-nous pas assez de meurtres, suicides, attentats, vols, névroses, etc...?

La parole à deux médecins...

Le Dr Paul Chauchard parle de science hi-

deuse, tout ce qui s'acharne à la destruction de la vie. Il se porte à la défense de la science contre l'irresponsabilité de certains scientifiques. Il dit que l'homme doit être pour l'homme une valeur sacrée.

Le Dr Georges Bergeron, professeur au département de physiologie de l'Université Laval, nous disait ceci: L'embryon humain, dès sa conception, est un être vivant, distinct, indépendant, avec son devenir à lui, un enfant déjà, qui n'est pas son père, ni sa mère, mais UN HOMME NOUVEAU, UNE VIE NOUVELLE, dès sa fécondation, comme chacun de nous... Qu'est-ce que l'avortement guérit? Qu'est-ce qui le redresse?... Il risque 50% de mortalité pour la mère... Est-ce une intervention thérapeutique? Il n'existe à peu près plus d'avortement thérapeutique puisque l'on traite même les cardiaques...

Enfin, pour un Québec souverain et vivant, l'art aux artistes et la VIE aux professionnels de la santé.

Etiennette Pedneault, inf., Ville de La Baie, P.Q., F.C.R.V., Saguenay-Lac-Saint-Jean, Le 27 octobre 1977.

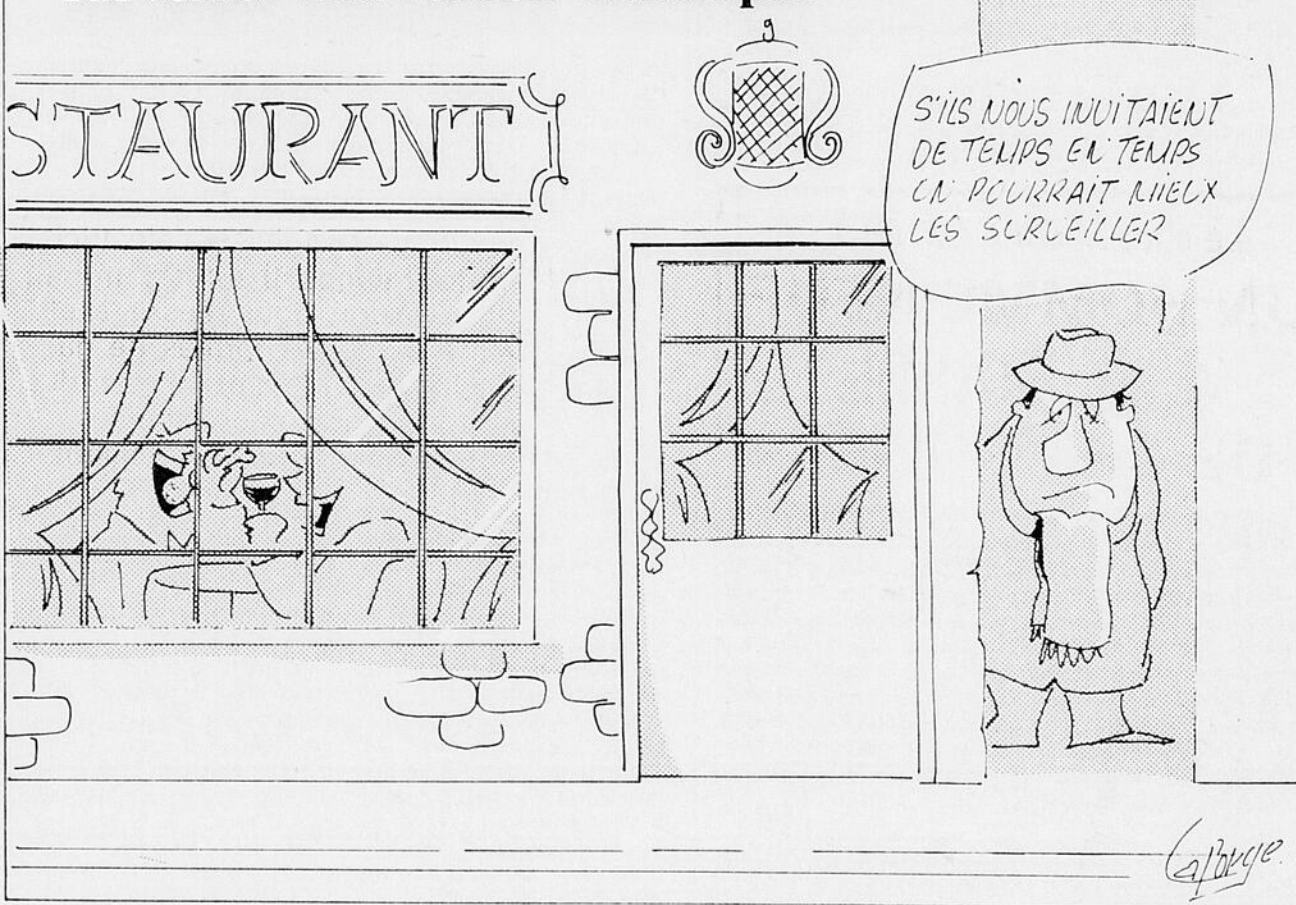
deuxième, tout ce qui s'acharne à la destruction de la vie. Il se porte à la défense de la science contre l'irresponsabilité de certains scientifiques. Il dit que l'homme doit être pour l'homme une valeur sacrée.

Le Dr Georges Bergeron, professeur au département de physiologie de l'Université Laval, nous disait ceci: L'embryon humain, dès sa conception, est un être vivant, distinct, indépendant, avec son devenir à lui, un enfant déjà, qui n'est pas son père, ni sa mère, mais UN HOMME NOUVEAU, UNE VIE NOUVELLE, dès sa fécondation, comme chacun de nous... Qu'est-ce que l'avortement guérit? Qu'est-ce qui le redresse?... Il risque 50% de mortalité pour la mère... Est-ce une intervention thérapeutique? Il n'existe à peu près plus d'avortement thérapeutique puisque l'on traite même les cardiaques...

Enfin, pour un Québec souverain et vivant, l'art aux artistes et la VIE aux professionnels de la santé.

Etiennette Pedneault, inf., Ville de La Baie, P.Q., F.C.R.V., Saguenay-Lac-Saint-Jean, Le 27 octobre 1977.

Le contribuable devrait mieux surveiller son conseil municipal



La jeunesse, c'est l'espoir et l'amour

En lisant le journal du 20 octobre 1977, à la page A4, j'en ai pu empêcher de prendre connaissance de l'article "pauvre jeunesse" de Me Romuald Roy. Cela me revoltait un peu, car de tout temps nos pères ont critiqué la jeunesse. Et qu'est-ce que cela a changé? Alors pourquoi continuer sur cette pente? Qui peut se vanter d'être parfait?

Moi la jeunesse, je la regarde avec optimisme, car sous une carapace bien revêtue parfois, je l'avoue, elle cache de véritables qualités, dont il faut, et cela est notre devoir à nous de leur donner l'opportunité et de leur ouvrir toutes grandes les portes de la vie, pour qu'ils puissent s'épanouir à leurs manières et avec leurs idées bien à eux. Laissez-moi vous écrire un petit poème que j'ai composé il y a un an.

"Jeunesse"

Belle jeunesse
Espoir de l'avenir
Guide ta gondole avec adresse
Pour ne pas te laisser engloutir
Oh! toi jeunesse
Tu sembles frivole
Tu te laisses emporter
Au gré de ta fantaisie
Trop souvent durant cette vie folle
Qui, comme une mer affamée
Nous anéantit.
Vous êtes comme les jolies fleurs de mon jardin.
Vous avez votre beauté et votre jeunesse,
Je vous supplie de faire le bien
Et de donner de la tendresse
Partout sur votre chemin.
Surtout, surtout mes bien-aimés
Gardez toujours un grand respect
Et une admiration pour vos aînés
Qui n'ont de bonheur et de bons souhaits
Que dans votre jeunesse.
Votre cœur qui bat si fort.
Cache bien au fond, une mine d'or.
Je garde en vous une confiance bien fondée.
Car c'est vous, qui dans l'avenir serez les piliers.
P. S.: Jeunesse veut dire: espoir, bonheur, joie, amour. La vraie jeunesse, on ne la retrouve que dans le respect et la confiance que nous devons leur ap-

porter avec un grand Amour. Je vous jure que c'est là que repose le succès.

Charlotte Côté,
733, boul. Talbot,
Chicoutimi.

Le 21 octobre 1977.

Une visite agréable à rappeler

Encore une fois aujourd'hui, je ne peux m'empêcher de remercier Dieu d'avoir donné à des gens cette idée merveilleuse de fonder ces clubs d'âge d'or, qui sont pour nous un moyen de confort, tout en restant dans l'esprit de Dieu. Ils nous arrivent bien à temps, car à cet âge, avec nos forces qui diminuent, le temps serait plus long parfois sans cela. Mais avec ces clubs d'âge d'or qui se donnent corps et âme pour nous égayer, le tour est joué. Combien de personnes qui vivaient seules et isolées, qui étaient enclines au cafard, ont retrouvé leur sérénité et leur joie de vivre dans le club d'âge d'or.

On est toujours heureux de se rencontrer et de se distraire ensemble. Nous avons toutes sortes de jeux qui font bien passer le temps. On fait de la gymnastique, on joue aux cartes, un peu de danse et tout ce qui est bon pour notre santé. Il y a aussi nos voya-

ges organisés dont il faut parler, car ils sont bien agréables. Il y en a de toutes sortes, des courts voyages et des plus longs, c'est à nous de choisir. Hier, nous au club d'âge d'or de Ste-Thérèse d'Arvida avons été visiter le club d'âge d'or de Normandin. Ce n'est pas très loin, mais quelle belle réception nous avons eue.

Ces gens-là sont d'un dynamisme extraordinaire. Nous avons été reçus haut-la-main et un copieux repas nous a été servi. Ils ont une belle salle bien aménagée qui est située à peu près au milieu de la ville. C'est un grand club. Ils sont 350 membres. Le temps a passé tellement vite qu'à onze heures, on les quittait avec regrets. Donc, un grand merci de votre accueil si chaleureux, et au plaisir de se revoir.

Marie Danis,
215 Faraday,
Jonquière
(secteur Arvida).

Le 17 octobre 1977

Dolbeau

Hommage aux organisateurs du 50ème anniversaire

par Laurent Tremblay

DOLBEAU — "Les fêtes du 50ème anniversaire de fondation de Dolbeau ont permis de cultiver la fraternité et le rapprochement à été complet."

Tel est le témoignage que rendait, samedi soir, Mgr Victor Tremblay qui assistait à cette réunion générale du comité des fêtes du 50ème, et présentait le bilan de ses activités depuis sa formation le 2 février dernier.

S'adressant aux quelque 150 personnes présentes, le président d'honneur des fêtes, maintenant âgé de 85 ans, et qui n'avait pu venir durant l'été, a tenu à rendre hommage à l'équipe qui a travaillé d'arrache-pied pour faire un succès de ces fêtes et les a remerciés pour cette plaquette-souvenir qu'on lui avait remise.

Mgr Tremblay a également dit toute sa joie que la Société historique, qu'il a appelée son bébé, reçoive cet album de plus de 200 photos en couleur prises durant ces fêtes du 50ème.

Dans son rapport, le président Jean-René Moreau souligna les nombreuses démonstrations aux 150 pionniers en différentes soirées, ainsi qu'à ses 56 mérites et cette campagne de financement sans se servir du \$10,000 mis au budget de la municipalité. Au rapport financier, le comité accuse un surplus de \$4,174.27, alors que les revenus ont été de \$20,284.75, et les dépenses de \$16,110.46. Le gouvernement provincial a donné une subvention de \$3,500. Ce comité demeurera en fonction pour faire une étude sur la possibilité d'ériger un monument ou un bassin d'eau avec jets en avant de l'hôtel de ville, et

revenir ensuite en réunion générale devant les représentants d'organismes pour prendre une décision.

Selon M. Germain Larouche, président de la Chambre de commerce, il serait téméraire de vouloir compter toutes les heures de bénévolat qui ont été dépensées pour la préparation et la réalisation du programme des célébrations du 50ème. Après avoir souligné que ce comité avait pris naissance à la suite de l'initiative de la Chambre, de convoquer les organismes le 2 février dernier, il déclarait: "Nous savons tous que ce qu'ils ont donné, ce fut avec beaucoup de générosité, de désintéressement et dans l'unique but de réaliser un cinquantième qui répondrait aux vœux de la population de Dolbeau."

Quant au maire Suzanne Niquet, elle a déclaré que le comité avait relevé un défi d'envergure et qu'il fallait beaucoup de courage et de détermination pour mener ces fêtes de main de maître. Elle rappela que le conseil municipal avait tenu à souligner le travail de ce comité lors d'une rencontre intime tenue ces jours derniers, et a dit son admiration d'avoir réalisé autant d'activités sans avoir affecté le budget de \$10,000 voté l'an dernier.

Après avoir remis une plaquette-souvenir aux journalistes pour les remercier de leur travail accompli, M. Gaston Beaulieu qui avait avec son épouse réalisé toutes les plaquettes pour le cinquantième, tint personnellement à en remettre une à chacun des membres du comité et pour sa part, le président Jean-René Moreau en recevait une avec l'inscription de chacun des membres du comité.

Congressistes de Sobriété-Canada

Un non ferme à l'implantation des magasins satellites et à la publicité sur la boisson

par Gilles Paradis

JONQUIÈRE — Les congressistes de Sobriété-Canada, section régionale, en réunion annuelle à Jonquière, se sont formellement opposés à la proposition du ministre des Finances du Québec, M. Jacques Parizeau, concernant l'implantation de magasins satellites qui pourraient vendre des boissons alcooliques dans des localités non desservies par la Régie des alcools du Québec.

En congrès à Jonquière, sous la présidence de Mme Lina Bean, les congressistes ont également réclamé la disparition des réclames publicitaires sur les boissons alcooliques, tant à la radio qu'à la télévision.

Cette proposition implique la mise sur pied d'une pétition à travers le Saguenay-Lac-Saint-Jean et ce sont les 31 jeunes de Sobriété-Canada qui en seraient à la base. Ils en ont d'ailleurs fait la proposition.

Ils réclament notamment que cette pétition soit dirigée au CRTC, après avoir été approuvée par le congrès provincial qui aura lieu en janvier prochain, à Québec.

Par ailleurs, les congressistes ont demandé à Sobriété-Canada sur le plan national, de faire parvenir à tous les animateurs de la pastorale, toutes les informations concernant la sobriété.

Plusieurs résolutions de régie interne ont également été approuvées dont la plus importante est d'accepter les jeunes, à partir de 12 ans au sein du mouvement. Jusqu'à maintenant les jeunes de 15 ans peuvent faire partie de Sobriété-Canada.

Le thème du congrès était "Sobriété équilibre de vie".

Les élections

Mme Lina Bean a été re-



SOBRIÉTÉ-CANADA — Mme Lina Bean, présidente de Sobriété-Canada, s'adressant aux congressistes, lors du congrès régional qui a eu lieu hier, à Jonquière.

lue à la présidence de Sobriété-Canada, section Saguenay-Lac-Saint-Jean, à l'issue du congrès régional.

Toute l'équipe qui a travaillé avec elle, en 1976-77, a été réélue. Ce sont: M. Gérard Riverin, de Dolbeau; Mme Yvonne Du-

chesne, de Jonquière; Mme Arthur-Gérard Tremblay, de La Baie; M. Marcel Beaulieu, de Chicoutimi; M. Thomas-Louis Ouellet, de

Jonquière; Mlle Lucette Brassard, d'Alma; M. Simon Bergeron, de Dolbeau et Mme Octave Saint-Laurent, de Dolbeau.

Quand économiser l'électricité?

1

On peut économiser l'électricité en tout temps. Il suffit d'un peu de réflexion pour réussir à éliminer bien des formes de gaspillage. Cependant, il est des saisons et des circonstances où l'on se doit d'être plus vigilant.

2

D'abord, rappelons un fait: les jours de consommation illimitée de l'électricité sont révolus. Il est donc très important d'identifier certaines périodes de haute consommation et de prendre, dans la mesure du possible, les moyens qui s'imposent, pour réduire le gaspillage d'électricité, où et quand il se produit.

3

L'automne et l'hiver, à la fin de la matinée et, surtout, à l'heure du souper, l'électricité est en très grande demande: chauffage, cuisson et éclairage contribuent à créer des heures de pointe où la consommation atteint son plus fort niveau. Ce n'est pas le bon moment pour prendre un bain ou mettre en marche la machine à laver, le sèche-linge ou le lave-vaisselle, toutes choses qui peuvent aussi bien se faire à d'autres heures de la journée.

4

Si votre maison est bien isolée, vous y trouverez un plus grand confort cet hiver... et vous économiserez de l'électricité et des dollars. Et si vous vous absentez pour un certain temps, en vacances par exemple, abaissez le thermostat de quelques degrés et fermez le chauffe-eau.

5

Bien que votre voiture fonctionne à l'essence, elle peut aussi gaspiller de l'électricité... si, par exemple, le chauffe-moteur reste constamment branché, de votre arrivée à la maison jusqu'à votre départ le lendemain matin. Quelques heures seulement devraient pourtant suffire à tout réchauffer.

6

Lorsqu'on fait construire une maison, on doit exiger une isolation thermique satisfaisante et s'assurer que le système de chauffage correspondra aux besoins réels. Autrement, il en résultera un gaspillage d'énergie et d'argent. À surveiller de près: la «qualité isolante» des portes et fenêtres et, s'il y a lieu, l'étanchéité des registres de la cheminée.

7

Quand le chauffe-eau a besoin d'être remplacé, voilà l'occasion idéale pour arrêter votre choix sur un appareil parfaitement isolé et pour le faire installer dans un local chauffé et le plus près possible des points de consommation.

8

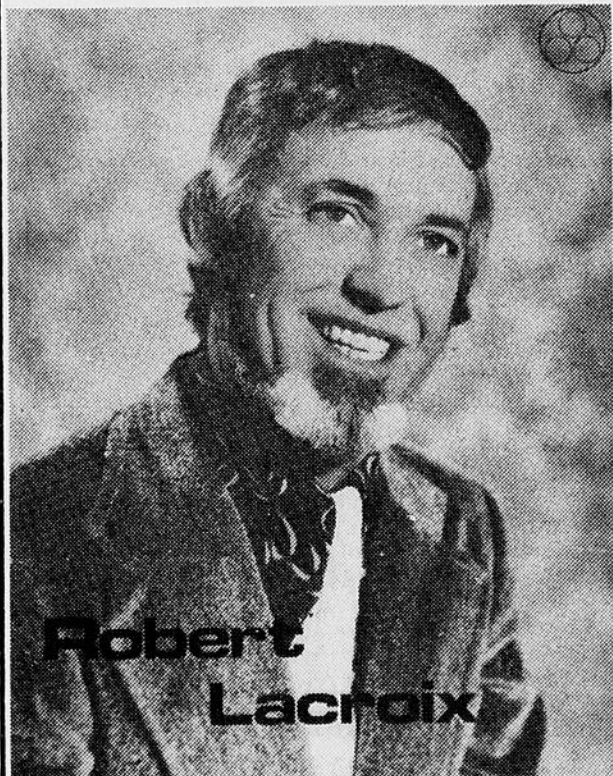
Quand tous les membres de la famille décident de prendre leur bain aux mêmes heures de la journée, le chauffe-eau doit alors fonctionner au maximum pour remplacer toute l'eau chaude qu'on en soutire. En étalant les bains (ou en optant pour la douche qui nécessite ordinairement moins d'eau chaude), là encore, vous économiserez l'électricité.

9

Le lave-vaisselle fonctionne plus économiquement lorsqu'il est bien rempli. Le fait d'accumuler vaisselle et ustensiles de plusieurs repas et de les laver en même temps, tard en soirée, réduit le gaspillage de l'électricité.

À la maison comme au travail, l'Hydro-Québec vous invite à utiliser judicieusement l'électricité, en tout temps, mais surtout aux heures de pointe.

LE 6 NOVEMBRE ON VEUT UN HOMME NEUF A LA MAIRIE DE CHICOUTIMI



Pourquoi l'on doit voter Lacroix

- 1° Décentralisation maximale de l'administration municipale.
- 2° Formation d'un comité consultatif de 48 membres représentant les quartiers de la ville pour participer à la gestion municipale.
- 3° Gel des taxes pour 3 ans.
- 4° Mieux surveiller les dépenses.

Mets ta croix vis-à-vis Lacroix

Robert Lacroix



Dans la mesure du possible, économisons l'électricité.



Elections municipales

A Chicoutimi, Dolbeau et Desbiens, le poste de maire disputé par 9 candidats

CHICOUTIMI — Vingt-huit candidats se disputent les différentes fonctions de maire et de conseillers lors des élections de dimanche prochain. Une candidature s'est en effet ajoutée hier, dernier jour des mises en nomination. Il s'agit de M. Rosaire Rouleau, un ancien conseiller, qui se présente dans le quartier numéro six.

A la mairie, aucun changement, MM. Gilles Tremblay, Robert Lacroix et Jean-Roger Brodeur tenteront de déloger le maire Henri Girard.

Au siège numéro un, le conseiller Léo Favre affronte M. Roger Corneau.

Au siège deux, le conseiller Jules Larouche devra faire la lutte à Benoît Gagné.

Au siège numéro trois, pas moins de cinq candidats: le conseiller Robert Wells qui affronte Denis Côté, Claude Gaudreault, Nazaire Gaudreault et Charles Girard.

Au siège numéro quatre, deux conseillers se font la lutte: Emile Corneau et Louise Paré.

Au siège cinq, on retrouve quatre aspirants: Rejean Gaudin, Mme Marguerite Larouche-Gauthier, Bertrand Chaperon, et Martin Tremblay.

Au siège numéro six,

quatre candidats également se livrent la bataille: Jean-Paul Régis, les conseillers Gédard Croft et Marc Guimond et l'ancien conseiller Rosaire Rouleau.

Au siège sept, le conseiller Serge-Jean Fillion affronte deux anciens conseillers, MM. Yvon Gagnon et Fernand Tremblay.

Au siège huit, le conseiller David Boucher a comme adversaire P.-H. Tremblay.

Dolbeau

A Dolbeau, on dénombre 16 candidats aux différents sièges.

A la mairie, là aussi aucun changement: M. Henri-Paul Brassard livre la lutte, en compagnie de son équipe, à Mme Suzanne B.-Niquet, maire actuel.

Au siège numéro un: MM. Jules Marceau, Gérard Lamotte et Guy Drolet.

Au siège deux: Jean-Louis Poirier contre Raymond Bluteau.

Au siège trois: Laurent Gosselin, conseiller, affronte Gérard Tardif.

Au siège quatre: Yolande Simard fait la lutte à Benoît Tremblay et Claude Brassard.

Au siège cinq: Camille Côté est opposé à Wilfrid Noël.

Au siège six: Jean-René

Moreau, conseiller, affronte Jean-Paul Binet.

Desbiens

A Desbiens, le maire et les six conseillers se retirent. On dénombre trois candidats à la mairie et deux des six sièges sont contestés.

A la mairie, pour remplacer le maire Guy Girard, Mme Blandine Neron, M. Salomon Deschesne et Xavier Laforge se livrent la lutte.

Au siège un, le conseiller Marcel Desmeules se retire et MM. Gerry Desmeules et Jacques Girard tenteront de prendre sa place.

Au siège deux, Mme Lucie Régnier est élue par acclamation, alors que le conseiller Bertrand Fortin se retire.

Au siège trois, Charles-Edmond Larouche remplace Hermenegilde Harvey.

Au siège quatre, Laurent Dufour remplace Gabriel Dallaire.

Au siège cinq, Maurice Grenon remplace Gérard Maltais.

Au siège six: lutte entre Paul-Emile Desbiens et Vincent Girard. Le conseiller Salomon Villeneuve se retire.



ACTIVITE INTENSE — L'activité était intense, hier, à l'hôtel de ville de Chicoutimi, où environ 200 personnes ont assisté à la fin de la période de mises en nomination. On reconnaît sur la photo, assis, le candidat à la mairie, Jean-Roger Brodeur, et debout, deuxième à droite, M. Gilles Tremblay, lui aussi candidat à la même fonction.

Dans les municipalités rurales

Nombre impressionnant de sièges contestés

CHICOUTIMI — Au moins une dizaine de postes de maire et un nombre impressionnant de sièges de conseillers devront faire l'objet d'élections le dimanche, 6 novembre prochain, dans la région. L'enquête menée par Le Quotidien hier dans chacune des municipalités où des sièges d'élus deviennent vacants montre en effet un nombre inhabituel de contestation.

Voici d'ailleurs la liste des municipalités impliquées et le détail des sièges en jeu ou qui ont été comblés par acclamation hier, dernier jour pour les mises en nomination.

Région de Chicoutimi

Dans la région métropolitaine de Chicoutimi (en gros le Conseil de comté de Chicoutimi):

Canton Bégin: le maire sortant, M. Jean-Claude Pearson, devra faire la lutte à MM. Rosaire Bouchard, un agriculteur, et Georges-Henri Dallaire, un employé d'Alcan. Conseillers: siège 4, M. Rejean Perron (acclamation); siège 5, Mme Gabrielle Lévesque, conseiller sortant (acclamation); siège 6, M. Georges-Henri Dallaire, conseiller sortant et M. Marcellin Martel.

Canton Bourget (Saint-Charles-Borromée): départ du maire Pierre-Eugène Merette. Les aspirants: MM. Urgel Gobeil et Lucien Lavoie. Sièges 2: Jean-Louis Côté est élu par acclamation, le conseiller sortant, M. Maurice Gauthier, ne se représentant pas; siège 3: départ du conseiller sortant, M. Antonio Compagnino, lequel pourra être remplacé soit par M. Bertrand Delisle, soit par Mme Céline Harvey; siège 4: départ de Gilles Gobeil, dont le siège sera contesté entre MM. Julien Brassard, Jean-Marie Fortin, et Jean-Roch Racine, et Mme Georgette Vézina.

Canton Dumas (Petit-Saguenay): M. Hilaire Houde est réélu par acclamation. Sièges 1: M. Alain Gagnon est élu par acclamation à la suite du départ de M. Adrien Gagné; siège 2: élection de Garnier Gagnon, le conseiller sortant, M. Magella Boudreau, ne se représente pas; siège 3: élection de M. Laval Lavoie et départ du conseiller sortant, M. L.-H. Lavoie.

Canton Otis: siège 2: lutte entre le conseiller sortant, M. Guy Simard, et M. Ronald Minier; siège 6: lutte entre M. François Gagné et le conseiller sortant, M. Bertrand Simard.

Canton Saint-Jean (Anse-Saint-Jean): le maire sortant, M. Félicien d'Entremont, devra faire la lutte à l'agriculteur, M. Léonard Tremblay. Sièges 1, 2, 3 et 5, les conseillers sortant de charge sont réélus par acclamation, soit respectivement Nazaire Gagné, Conrad Martel, Ernest Boudreau et Marc Boudreau. Au siège 4, le conseiller sortant, M. Mauril Lavoie, devra faire la lutte à M. Rémi Gagné, alors que dans le siège 6, le départ du conseiller sortant Ghislain Gagné provoquera une lutte entre Magella Houde, Yves Simard et Charles-Emile Gagné.

Canton Tremblay: siège 2: élection par acclamation du conseiller

Jean-Guy Villeneuve, de même qu'au siège 3 pour le conseiller Jules Gravel.

Paroisse Laterrière: réélection par acclamation du maire Jean-Roch Gravel ainsi que du conseiller au siège 4, M. Robert Boucher. Lutes aux sièges 3 et 6 ou respectivement le conseiller sortant Ghislain Pellerin fait la lutte à Raymond-Paul Bouchard, et le conseiller sortant Marc-Aurèle Gauthier fait la lutte à M. Jean-Eudes Savard.

Laterrière village: réélection du conseiller Léon Girard (siège no 2) et élection de M. Raymond Rouleau à la suite du départ au siège no 1 du conseiller Roger Pedneault.

Saint-Ambroise: le maire sortant, M. Jean-Yves Desbiens, devra affronter M. Jean-Marie Bouchard, un producteur de pommes de terre. Au siège 2, le conseiller sortant Germain Boucher affronte Mme Bernadette Audet, et au siège 3, le conseiller sortant Fernand Audet affronte une autre femme, Mme Anne-Marie Lalancette.

Falardeau: élection par acclamation du conseiller sortant Rosaire Dionne (siège 6) et de M. Georges-Henri Tremblay qui remplace le conseiller sortant William Gauthier.

Shipshaw: le maire Jean-Maurice Coulombe a comme adversaire M. Maurice Girard. Tous les sièges devront faire l'objet d'appel au peuple, sauf au siège 2 où le conseiller sortant Rosaire Tremblay est réélu par acclamation. Au siège 1, le conseiller sortant Jean-Claude Lavoie affronte André Duchesne et Fernand Violette; au siège 3, le départ du conseiller Raymond Chayer entraîne la lutte entre Isia Tremblay et Albert Côté; au siège 4, le conseiller sortant Serge Roy fait la lutte à Réjean Bergeron; au siège 5, le conseiller Paul-Emile Gagnon affronte Daniel Veilleux; au siège 6, le conseiller sortant Normand Savard voit son siège contesté par Claude Fortin.

Saint-Fulgence: élection par acclamation du conseiller Pierre-Paul Saulnier au siège 6; au siège 5, le départ du conseiller Richard Tremblay amène l'élection par acclamation de Charles-Henri Tremblay.

Saint-Honoré: siège no 1: le départ du conseiller Yvan Gauthier provoque la lutte entre Rémi Gauthier et Jean-Guy Tremblay. Sièges 6, élection par acclamation de Eudore Chouinard, à la suite du départ du conseiller Léon-Maurice Gaudreault.

Sainte-Rose-du-Nord: le départ du maire Paul Grenon amène la lutte entre un conseiller, M. Lawrence Villeneuve et M. Eric Jacques. Au siège 2, le retrait du conseiller Lawrence Villeneuve précède la lutte entre Marie Tremblay, Real Villeneuve et Julien Grenon. Au siège 3, le conseiller sortant François-Xavier Girard fait la lutte à Jean-Yves Houde et Gustave Villeneuve.

Région d'Alma

Saint-Bruno: siège 4, M. Nicolas Rioux remplace M. Marcel Tremblay. Sièges 5, Robert Gagnon remplace René Larouche.

Hébertville-Station: siège 3, Jean-Claude Bolduc, réélu. Sièges 4, Albert Maltais, réélu.

Hébertville: siège 2, Martin McNicoll, réélu. Sièges 3, Robert Deschesne remplace Raymond-Noël Hudon.

Lac-à-la-Croix: siège 2, lutte entre Philippe Dufour, sortant, et André Rioux, Lévis Potvin et Martin Fortin. Au siège 4, Louis-Philippe Plourde, réélu.

Saint-Gédéon: siège 3, Henri Ouellet remplace Ernest Bolduc. Sièges 6, lutte entre Lucien Girard et André Neron. Valérien Lessard se retire.

Saint-André: siège 2, Clément Desbiens, réélu. Sièges 3, Gérard Chamberland, réélu. Sièges 5, Gabriel Martel remplace Mlle Réjeanne Tremblay.

Larouche: le maire, M. Léo Labrecque, est réélu sans opposition. Au siège 4, Maurice Emond remplace Roger Simard. Au siège 5, Ghislain Dupéré remplace Mme Amada Simard. Au siège 6, Germain Lavoie est réélu.

Notre-Dame-du-Rosaire (Lamarche): le maire, M. Jean-Guy Fortin, est réélu sans opposition. Au siège 1, Jean-Charles Morrisette est réélu. Au siège 3, lutte entre le sortant Léonard Lachance et Charles-Henri Côté. Au siège 5, lutte entre Jean-Clément Dufour, Edouard Bertrand et Jean Murray. M. Gérard Maltais se retire.

Saint-Léon (Labrecque): siège 4, Conrad Maltais, sortant, opposé à Florent Maltais. Sièges 6, Mme Donat Vachon, sortant, opposée à Conrad Côté et Jean-Pierre Boisvert.

Saint-Nazaire (Taché): siège 1, Henri Claveau remplace Rosaire Simard. Sièges 6, Yvan Boudreau, réélu.

Saint-Coeur-de-Marie: siège 5, Régent Fleury remplace Théo Larouche. Sièges 6, Laureat Lapointe, sortant, opposé à René Trépanier.

Delisle: siège 2, Clément Menard, réélu. Sièges 5, lutte entre Raymond Fortin et Fernand Fortin. Robert Lavoie se retire.

Ascension: le maire, Adrien Tremblay, est réélu sans opposition. Au siège 2, lutte entre Normand Renaud, Jules Fortin et Victor Langevin. Camil Lemieux se retire. Au siège 6, Charles-Henri Tremblay est réélu.

Saint-Henri-de-Taillon: siège 1, Benoît Gilbert est réélu. Sièges 5, Nicole Ouellet remplace Marcel Harvey.

Sainte-Monique: siège 4, Lucien Boily, réélu. Sièges 5, Mme Danielle Maltais, réélu.

Saint-Ludger-de-Milot: le maire, M. Marc-Aurèle Duchesne, est réélu sans opposition. Au siège 1, Francis Fortin remplace Normand Pilote. Au siège 2, Mme Lucille Fortin est réélu.

Au siège 4, Mme Philias Sirois se retire, et il y a lutte entre Mme Marie-Noëlle Tremblay et M. René Ratthé.

Région de Dolbeau

Dans le secteur rural (Saint-Méthode à Saint-Ludger-de-Milot) il y aura élections à la mairie à Saint-Thomas-Didyme, à Albanel pa-

roisse, Saint-Eugène et Péribonka. Quant aux conseillers, on se disputera quelque dix sièges dans cinq municipalités, soit: Albanel village, Saint-Eugène, Péribonka, Saint-Augustin et Saint-Ludger-de-Milot.

Voici donc les mises en nomination pour ce secteur.

Girardville: maire, M. Vincent Desmeules, élu par acclamation. Sièges no 2, M. Léo Bolduc, réélu; no 3, M. Alfred Thériault, réélu; no 5, M. Benoît Paré, réélu.

Saint-Thomas-Didyme: maire: élections entre M. Adrien Potvin, maire sortant, contre M. Albert Laurendeau.

Sièges no 2: M. Lucien Darveau réélu; no 3, M. Justin Desmeules réélu; no 4, M. Ludger Caouette, réélu.

Saint-Edmond-des-Plaines: maire, M. Lionel Tremblay, réélu. Sièges no 1, M. Yvon Delisle, élu en remplacement de M. René Bernard, sortant. Sièges no 2, M. Lucien Martel réélu; siège no 6, M. Adjudor Darveau, réélu.

Saint-Méthode: maire, M. Jean-Marie Mailhot, réélu; siège no 1, M. Maurice Beaulieu, réélu; siège no 2: M. Josaphat Doucet, élu en remplacement de M. Alphonse Bouchard, sortant; siège no 3: M. André Leboeuf, élu en remplacement de M. Raymond Boulanger, sortant.

Albanel village: maire, M. Fernand Plourde, réélu; siège no 1: M. Lucien Saint-Pierre sera opposé à M. Bertrand Gaudreault. M. Raymond Vincent est conseiller sortant et ne se présente plus. Sièges no 2: M. Charles Gaudreault, réélu; siège no 6: M. Paul Matte, sortant, contre M. Armand Tremblay.

Albanel paroisse: maire, M. Hilaire Lamontagne, sortant, contre M. Jean-Marie Frigon. Sièges no 2: M. Clément Gosselin, élu. Le conseiller Magella Gilbert ne se présente plus. Sièges no 4: M. Régis Pouliot, élu en remplacement de M. Dorien Roy; siège no 6: M. Claude Ouellet, réélu.

Normandin village: maire, M. Claude Gilbert, réélu; siège no 1, M. Jules Roy élu en remplacement de M. Adrien Robert, sortant; siège no 3, M. André Lemelin, réélu; siège no 6, M. Marcel Levesque, réélu.

Saint-Eugène: maire, M. Maurice Caron, sortant, contre MM. Jean-Maurice Sauvageau et Donat Perron, ex-maire; siège no 2, M. Jean-Claude Laforest, sortant, contre M. Daniel Lavoie; siège no 4: M. Léonard Laforest, sortant, contre MM. Alfred Bouchard et Sylvio Sasseville; siège no 5: M. Florent Gauthier, sortant, contre M. Damien Gauthier.

Notre-Dame-de-Lorette: maire, M. Marcel Delaunier, réélu; siège no 1: M. Benoît Schmitt, réélu; siège no 4: M. Raoul Tremblay (Marcellin), réélu; siège no 6: M. Lucien Tremblay, réélu.

Péribonka: maire, M. Paul-Arthur Goulet, sortant, contre M. Julien Bouchard; siège no 2: M. Henri Boily, sortant, contre M. Henry Brassard; siège no 5: M. Louis-Philippe Goulet, sortant, contre M. Charles-Henri Boily; siège no 3: M. Edmond Larouche, réélu.

Sainte-Jeanne-d'Arc: siège no 4: M. Jean-Roch Allard, réélu; siège no

3: M. Denis Lavoie, élu en remplacement de M. Gérard Côté.

Saint-Stanislas: maire, M. Bertrand Villeneuve, réélu; siège no 1, M. Ghislain Villeneuve, réélu; siège no 3: M. Charles-Henri Villeneuve, élu en remplacement de M. Joseph-Henri Ouellet, sortant.

Saint-Augustin: maire: M. Fernando Brassard, élu en remplacement de M. François Goulet, démissionnaire.

M. Denis Goulet contre M. Rénald Plourde, sortant. M. Germain Saint-Pierre contre M. Rénald Audet, sortant.

Saint-Ludger-de-Milot: maire, M. Marc-Aurèle Duchesne, réélu; Mme Victorien Tremblay contre M. René Ratthé sur le siège de M. Normand Pilote, démissionnaire; Mme Lucille Fortin, réélue; M. Francis Fortin remplace Mme Hélias Sirois, démissionnaire.

Région de Roberval

Il y avait aussi mises en candidature dans la plupart des municipalités de la région de Roberval sauf la paroisse de Normandin notamment. Une surprise à Saint-Prime que peu de personnes avaient prévue, même les journalistes.

En effet, le maire sortant, Marc Garneau, qui avait hésité très longtemps avant de solliciter un nouveau mandat devra, le six novembre prochain, compter sur la présence de deux adversaires bien connus à Saint-Prime. Ce sont Mme Céline Lavoie-Routhier et M. Jean-Marie Laberge.

Au siège no 1, M. Victor Tremblay fera la lutte à Mme Annette Gagnon-Bédard, deux nouveaux venus sur la scène municipale comme la plupart des candidats à l'exception d'un. C'est M. Philippe Tailion qui tentera de supplanter M. Hermenegilde Lavoie au siège no 3.

Au siège no 2, M. Bertrand Simard sera l'adversaire de M. Eustache Lamontagne; au 4, M. Marcel Bergeron disputera la victoire à M. Roland Martel; au 5, s'affronteront M. Adrien Grenier et M. Fernand Morency tandis qu'au siège 6, M. Michel Gagnon et M. René Couture seront sur les rangs.

A Sainte-Hedwidge, une surprise qui ressemble à la première. Après avoir attendu très longtemps avant de se prononcer, le maire sortant de Sainte-Hedwidge, M. Conrad Blouin, se retrouve devant un prétendant à la mairie, M. Aimé Bouchard, qui, au nom d'une meilleure gestion municipale et la diminution des dépenses, demandera à la population de trancher la question.

Il y aura lutte au siège no 3 entre MM. Ludovic Tremblay et Almas Asselin tandis qu'aux sièges nos 2 et 4, MM. Raymond Privé et André Croussette ont été réélus par acclamation.

Opposition aussi à la mairie d'Albanel paroisse en la personne de M. Jean-Marie Frigon qui fera face au

maire sortant, M. Hilaire Lamontagne.

Au niveau des conseillers, le sortant Claude Ouellet a gagné par défaut tandis que MM. Clément Gosselin et Régis Pouliot ont été élus par acclamation.

Scénarios différents mais presque identiques pour la balance des autres municipalités. Un maire réélu par acclamation, élection au niveau d'un siège, parfois deux. On note la présence de plusieurs nouveaux venus.

A La Doré, l'ex-maire Alidor Murray conserve son poste et la faveur populaire de même que le conseiller sortant Idola Boutin, au siège no 4. Les deux autres sièges vacants, 2 et 3, ont été remportés par acclamation par MM. Irénée Simard et Charles-Edouard Poirier.

Chez sa voisine, à Normandin village, le maire sortant Claude Gilbert trône de nouveau, à défaut d'adversaire, comme deux des ex-conseillers, MM. André Lemelin et Marcel Levesque. Un changement: élection par acclamation de M. Jules Roy.

Albanel: la municipalité d'Albanel compte toujours sur le dynamisme du maire Fernand Plourde qui n'a pas été contesté. Par contre, opposition aux deux sièges mis en candidature.

Au siège no 1, M. Ghislain Saint-Pierre et M. Bertrand Gaudreault se livreront la lutte, qui seront imités, au siège no 6 par MM. Armand Tremblay et le sortant, Paul Matte. Seul M. Charles Gaudreault conserve son poste de conseiller qu'il remplissait sous le dernier mandat, n'ayant pas rencontré d'opposition au siège no 2.

A Saint-Méthode, le maire sortant Jean-Marie Frigon, de même que l'ex-conseiller Maurice Beaulieu ont été élus par acclamation. Deux nouvelles figures, représentant les sièges 2 et 3, M. Josapha Doucet, M. André Leboeuf, qui se joindront à l'équipe pour diriger la "chambre municipale". Ceux-ci n'ont pas eu d'adversaires.

Il en est de même du maire sortant de la municipalité de Chambord, M. Robert Laroche, et de l'ex-conseiller, M. Marc-Aurèle Simard, au siège no 4. Ceux-ci travailleront avec le candidat victorieux au siège no 1, soit le sortant Charles-Auguste Laforêt ou l'aspirant Jules Doré.

A Saint-François-de-Sales, élection par acclamation du maire officiant sous le dernier mandat, M. Raymond Gauthier, et lutte aux deux des trois sièges mis en candidature.

Aux sièges nos 1 et 2, les conseillers sortants, Mlle Rolande Gauthier et M. Ernest Villeneuve, affronteront respectivement MM. Marcel Blanchette et Russel Cloutier. Au siège no 3, M. Ghislain Girard a été élu par acclamation.

A Lac-Bouchette, le maire, M. Lorenzo Dumais, et les conseillers, MM. Pierre Gélinas et Normand Marcoux, tous sortants, occuperont les mêmes "charges" municipales qu'auparavant.

En foyer d'accueil

Les familles doivent discuter avec le travailleur social

par Denise Pelletier

JONQUIERE — La jeunesse et l'attitude professionnelle des praticiens ne doivent pas faire obstacle à une collaboration entre ces derniers et les familles d'accueil en vue du bien de l'enfant. C'est l'un des souhaits exprimés hier par plusieurs participants au mini-congrès de l'Association des familles d'accueil du Saguenay-Lac-Saint-Jean, à l'école polyvalente d'Arvida.

On a en effet évoqué à plusieurs reprises, pendant les ateliers et en assemblée, la situation des couples qui, accueillant des enfants depuis longtemps, éprouvent une certaine crainte de faire valoir leur expérience, devant un jeune travailleur social qui, lui, possède seulement une formation professionnelle, mais aussi le pouvoir de décider du sort de l'enfant et de celui du foyer d'accueil.

Il semble toutefois qu'une nouvelle approche de la situation soit en train de s'instaurer parmi les familles d'accueil de la région et les praticiens des services sociaux.

Les participants au congrès d'hier aussi bien que ceux du Centre des services sociaux que les familles d'accueil, ont exprimé le désir de collaborer plus étroitement ensemble, chacun utilisant son expérience ou ses connaissances dans un seul but, celui du bien-être de l'enfant.

Le directeur général du CSS, M. Philippe Thibault, a de plus mentionné que la collaboration entre le CSS et l'Association régionale doit, elle aussi, devenir plus étroite.

Environ 130 personnes ont participé à ce congrès, dont les membres du comité de direction et du conseil d'administration de la Fédération des familles d'accueil du Québec, venues de toutes les régions québécoises.

Cette journée a été, pour plusieurs participants, l'occasion d'échanger des renseignements sur les expériences qu'ils vivent quotidiennement avec les jeunes qu'ils accueillent dans leurs foyers. Parmi les sujets d'échanges, on peut mentionner surtout le problème de la discipline, les parents qui accueillent un enfant devant toujours se demander dans quelle mesure ils doivent être sévères ou permissifs.



ACCUEILLIR — Ci-dessus, M. Clermont Guay, l'un des participants au congrès régional de l'Association des familles d'accueil, qui se déroulait hier à Arvida.

Par ailleurs, l'une des principales difficultés pour les parents d'accueil vient du fait que l'enfant qui arrive chez eux a un certain âge, a vécu des expériences souvent traumatisantes, et qu'il leur est totalement inconnu.

Il faut alors procéder à une adaptation réciproque, mais ce sont toujours les parents qui doivent faire le plus de concessions pour s'adapter à l'enfant.

Enfin, on mentionnait aussi le fait que les parents qui accueillent un jeune, tout en l'aimant et en se considérant comme ses parents, doivent éviter de s'attacher à lui au point de ne pouvoir le laisser partir lorsque le moment est venu.

Techniques et méthodes de rééducation recherchées

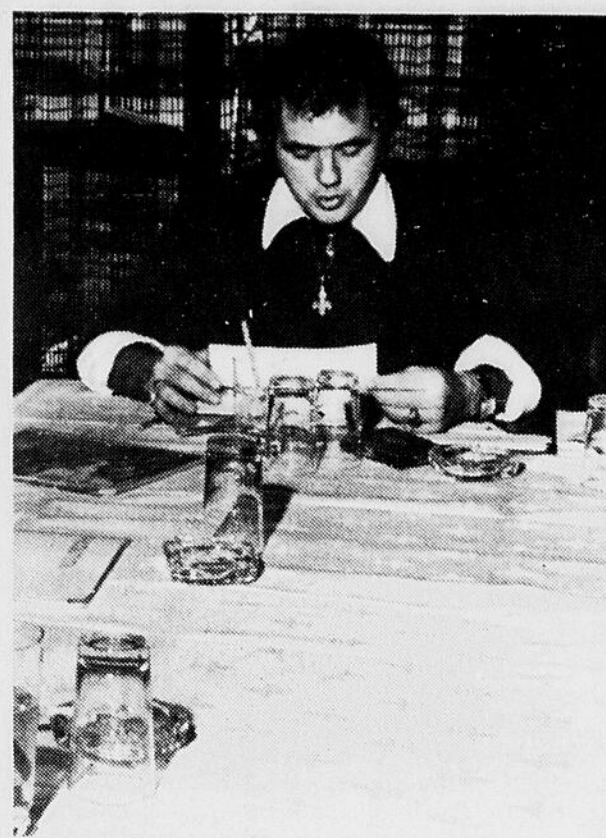
par Denise Pelletier

CHICOUTIMI — Une prise de conscience des rééducateurs et une ouverture envers les méthodes et techniques de rééducation qui ont fait leurs preuves: c'est l'objectif qui sous-tendait le 4ème congrès annuel de l'Association des rééducateurs du Saguenay-Lac-Saint-Jean, qui prenait fin hier à Chicoutimi.

Selon le président sortant de l'association, M. Roger Pilote, le contenu des ateliers démontre l'urgence, pour tous les rééducateurs, d'avoir accès à une documentation aussi vaste que possible sur ces techniques et méthodes. L'association fera donc, à compter de maintenant, des recherches pour se procurer cette documentation, et elle en fera ensuite la diffusion.

On a également souligné la nécessité d'une collaboration plus étroite entre les institutions de la région qui s'occupent de rééducation. L'association tentera aussi au cours de l'année de réaliser son projet d'affiliation à l'Association québécoise des rééducateurs.

Mentionnons qu'il y aurait 75 participants à ce congrès, venus des institutions comme le Centre d'entraînement à la vie de Chicoutimi, l'Institut Saint-Georges, la Villa des Lys d'Alma, l'Institut Lachenaie. Ces institutions accueillent des débiiles légers et moyens, ou encore des délinquants, et leur tâche est de fournir à ces jeunes les moyens de s'adapter à une vie normale en société.



APPRENDRE — Les rééducateurs doivent s'ouvrir aux nouvelles méthodes de rééducation, déclarait M. Roger Pilote, à l'occasion du 4ème congrès de l'Association des rééducateurs de la région.

Fumer ou ne pas fumer?



En voilà une question! Pas facile à démêler.

Un bon matin, vous vous êtes dit: "c'est fini!" Mais peu de temps après, vous avez fumé. Un autre bon matin, vous avez pris encore une grande décision. Et ça n'a pas duré.

Alors, vous avez essayé des cigarettes qui vous promettaient dou-

ceur et filtrage puissant. Mais il vous fallait travailler beaucoup trop pour enfin "pomper" quelque chose.

Après toutes ces tentatives, quel choix vous reste-t-il?

Vous devriez peut-être penser sérieusement à la nouvelle cigarette Vantage.

La Vantage vous offre toute la riche saveur des tabacs de Virginie. Et entre nous, c'est pour ça qu'on fume: la saveur. Mais ce qui rend la Vantage encore plus intéressante, c'est son filtre unique. Il laisse passer tout le goût que vous attendez d'une cigarette et ne filtre efficacement que ce qui doit être filtré.

La Vantage se fume bien: même si son filtre est très efficace, vous n'avez pas à faire d'effort à chaque bouffée. Vous n'avez qu'à savourer.

Une saveur riche, un filtre sans pareil et le plaisir de fumer qui reste intact: que demander de plus à une cigarette. Surtout quand on se pose des questions.

Vantage c'est peut-être la solution.

Essayez-en un paquet. Vous verrez bien.

Avis: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage — éviter d'inhaler. "Goudron" 11 mg Nicotine 0.8 mg

L'affaire Maziade

Chicoutimi poursuivrait une enquête approfondie

par Guy Bergeron

CHICOUTIMI — Selon l'hebdomadaire "Progrès-Dimanche", la société d'Expansion économique du Saguenay, aurait demandé une enquête-comptable sur les activités du délégué touristique et commercial de Chicoutimi, M. Gaston Maziade.

Dans un article, signé par le journaliste Richard Champagne, l'hebdomadaire soutient que contrairement à ce qu'affirmait le conseiller Emile Corneau et certains médias au lendemain de la décision du conseil d'administration de la SEES, le haut-fonctionnaire Maziade, prêt à l'organisme dirigé par le commissaire industriel, Gérard

Brassard, n'a pas été remercié de ses services à la ville de Chicoutimi.

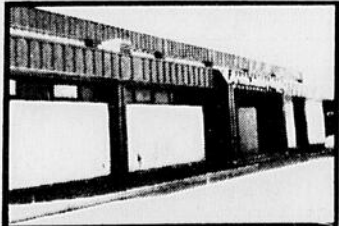
Enfin, comme l'indiquait M. Léo Favre, président de la SEES, dans un communiqué qu'il a remis à la presse, vendredi, la ville de Chicoutimi attend les conclusions du rapport de l'organisme pour statuer sur ce cas.

En outre, l'enquête menée par le journaliste de "Progrès-Dimanche", tend à démontrer également qu'il ne s'agit pas d'un conflit de personnalité entre M. Maziade et M. Gérard Brassard.

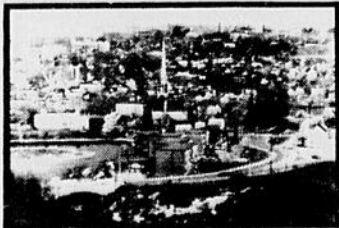
Bien au contraire, l'enquête pourrait avoir des répercussions importantes sur l'administration municipale, semble-t-il.

henri travaille... et ça paraît

L'arena Johnny Gagnon.



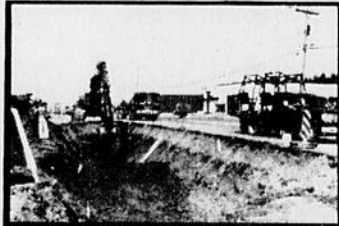
Réaménagement et H.L.M.



Le 101.



Boulevard Talbot à 6 voies (en cours).



Signature du protocole d'entente pour le centre Socioculturel au CEGEP.



Henri n'a pas fait ça tout seul. Il a collaboré avec tous. L'important, c'est qu'il TRAVAILLE.



henri
girard

Devant la Commission Pedneault

Mgr Paré approuve les deux principales orientations de la recherche pastorale

METABETCHOUAN — "Puisque j'ai la responsabilité de l'unité dans le diocèse, je demande à la Commission Pedneault d'accorder à l'évêque la même liberté dans l'application des résolutions dont elle a joui dans l'exécution de son travail."

Portant pour la première fois en public un jugement sur le rapport de la Commission de recherche pastorale, le chef de l'Eglise d'ici s'est adressé en ces termes à 180 agents de la Pastorale d'ensemble, samedi après-midi au séminaire, en présence des 12 commissaires.

Les orientations et les résolutions

Au départ, Mgr Paré a qualifié d'"inattaquables" les deux orientations tracées par la commission, soit "Une Eglise dans le monde en état de service" et "Une Eglise communautaire responsable". "Ce sont même là des objectifs à atteindre..."

Quant aux résolutions, il en approuve immédiatement l'application d'une vingtaine (le cahier en comprend une soixantaine). Il s'agit surtout des recommandations touchant les mouvements de laïcs et ceux de l'éducation (cours aux parents, aux professeurs). Mais l'évêque se réserve un temps de réflexion sur les résolutions touchant la hiérarchie (le rôle de l'évêque et des prêtres) ou ayant des implications financières, comme celle proposant l'établissement d'un véritable bureau de presse à l'Evêché.

Il ne s'agit pas de remplacer le pape...

Sans mentionner le chapitre dans lequel la commission projette sa vision d'une "Eglise repliée sur elle-même, désincarnée, d'une Eglise hiérarchique de type pyramidal, faisant l'apprentissage de la coresponsabilité...", chapitre que le président Roch Pedneault n'a pas endossé, Mgr Paré a recommandé à chacun de jouer son rôle le mieux possible, sans essayer de se substituer au pape, à l'Evêché. "On serait mal situé. Il faut reconnaître la place des autres, les respecter... Certaines fonctions sont très bien définies, d'autres moins."

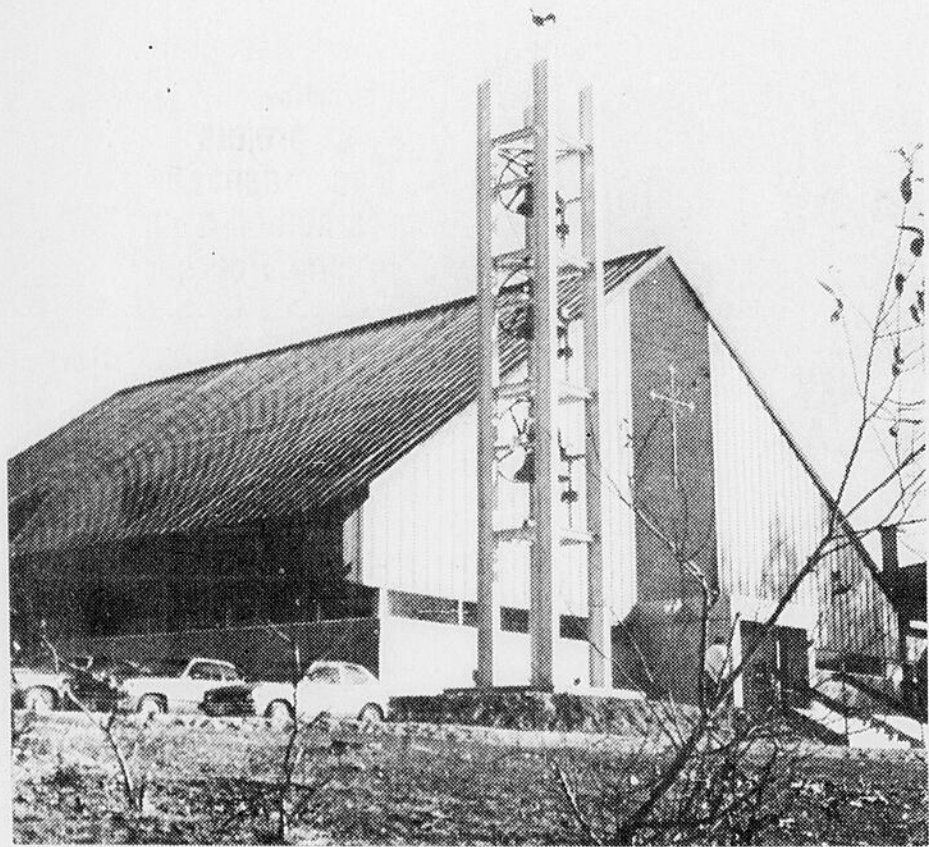
L'évêque a enfin félicité les commissaires qui ont accompli "un travail colossal!"



MGR PARE a participé au travail des ateliers.



LA COMMISSION PEDNEAULT reçoit les questions adressées par les ateliers, en présence de Mgr Marius Paré.



par Guy Bergeron

SAINT-FULGENCE — Les paroissiens de Saint-Fulgence ont vécu des moments historiques au cours de la fin de semaine, lorsque Son Excellence Mgr Paré, évêque de Chicoutimi, a procédé à la bénédiction du nouveau centre religieux, le troisième depuis la fondation de la paroisse.

Construit au coût de \$260.000, le nouveau centre religieux qui comprend également une salle d'accueil, a été inauguré au cours du week-end.

La première autorité religieuse du diocèse a mentionné que sa réalisation était due à un travail d'équipe.

M. le curé Onesime Tremblay n'a pas caché que le centre religieux était simple et que ses lignes étaient d'autant plus sobres qu'elles tenaient compte du renouveau liturgique.

C'est le prêtre qui est le plus proche des fidèles et ce sont les fidèles qui sont les plus proches du prêtre.

Avec la participation de la population par des dons et des prêts sans inté-

rêt, les paroissiens de Saint-Fulgence n'ont pas à se demander de quelle façon l'église sera payée. Elle est déjà payée et les paroissiens n'auront pas tellement à faire de grands sacrifices puisqu'on rencontrera facilement les échéances.

D'ailleurs, le curé Onesime Tremblay ne cache pas sa joie devant la participation de ses paroissiens à la construction d'un nouveau temple rendu nécessaire, après que le dernier eût été désaffecté, ayant été considéré comme dangereux pour la sécurité même du public.

Aujourd'hui, les paroissiens de Saint-Fulgence ont un temple, un temple extraordinaire, parce qu'il reflète leur simplicité et la bonté des gens de cette municipalité, située au nord de Chicoutimi.

Mgr Paré a exhorté les fidèles dimanche, au cours d'une messe à l'intention de l'Age d'or de la paroisse qui célébrait son cinquantième anniversaire de fondation, à continuer à bâtir une vie chrétienne toujours plus intense autour de cette église splendide nouvellement construite.

A Saint-Fulgence

Son Exc. Mgr Paré bénit une nouvelle église, oeuvre communautaire





MAUVAISE SURPRISE — Un citoyen d'Ottawa, George Smith, jette un dernier regard sur les débris de sa voiture calcinée. Smith roulait sur l'autoroute de la Reine lorsque le feu se déclara dans le compartiment moteur. Les pompiers ont soutenu le capot avec une hache qui a servi à éteindre l'incendie.

Aux îles

Les médecins veulent partir

MONTREAL (PC) — Siles conditions financières de leur travail ne sont pas améliorées d'ici là, cinq médecins pratiquant au Centre de santé de l'Archipel, aux Iles-de-la-Madeleine, quitteront leur poste mardi, le 1er novembre.

Dans une lettre, datée du 24 octobre, au président de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ), le Dr Gérard Hamel, les cinq signataires du texte se plaignant d'un manque à gagner important.

Ils expriment des reproches envers la fédération, "seul agent négociateur" et sa lenteur à apporter les amendements qui s'imposent au bénéfice des médecins qui travaillent dans une région aussi éloignée et coûteuse que celle des Iles-de-la-Madeleine.

Ces généralistes touchaient jusqu'au 1er novembre 1976, date de la signature de la convention collective FMOQ-MAS, le tarif versé à leurs confrères exerçant en cabinet privé.

Les omnipraticiens pratiquant dans les établissements gouvernementaux sont assujettis à une tarification fixe, moindrement que

celle des médecins des cliniques privées qui doivent défrayer les coûts de location et les dépenses encourues par ce système.

Le centre de santé de l'Archipel, situé à Cap-aux-Meules, est un établissement multi-vocationnel du réseau public puisqu'il regroupe un centre hospitalier, un centre d'accueil et un CLSC.

"Nous ne pouvons plus nous payer le luxe de pratiquer ici, soutient le Dr Pierre Saillant, président du conseil de médecins du centre de santé. La vie aux îles est extrêmement coûteuse et, depuis le 1er novembre 1976, nous avons un écart de 33 pour cent dans notre tarification avec les médecins ayant des cabinets privés. Cet écart s'accroît à près de 65 pour cent d'ici le 1er novembre 1979 si nos revendications continuent d'être ignorées.

Les correspondants ne s'en prennent ni au gouvernement ni à la Régie de l'assurance-maladie du Québec, qu'ils disent en accord avec leurs revendications, mais à la FMOQ dont "nous ne pouvons

nous désaffilier et qui est devenue notre seul agent négociateur". Ils rappellent au Dr Hamel: "Pour des questions de principes, vous acceptez de sacrifier un de vos devoirs: une juste répartition des médecins dans les régions éloignées."

La Loi des biens culturels sera amendée

QUEBEC (PC) — Le ministre des Affaires culturelles et député de Chauveau, M. Louis O'Neill, a écrit à M. Elzéar Verreault pour lui dire ce qu'il pensait de son initiative de démolir la maison de Montcalm, à Beauport, dont il était propriétaire. M. O'Neill précise que la Loi des biens culturels sera amendée de façon à punir les futurs destructeurs.

"Face au comportement d'individus de votre espèce, il devient impérieux d'introduire dans la Loi des biens culturels plus d'exigences et plus de sévérité. Certains diront que l'Etat ne pense qu'à ajouter aux contraintes que doivent subir les citoyens. Mais que voulez-vous? La loi doit se montrer plus ferme là où le civisme fait gravement défaut", écrit le ministre.

Récemment une maison ancienne, dite de Montcalm, dans le quartier Giffard, à Beauport, a été démolie sans que l'administration municipale et le ministre des Affaires culturelles en aient été avertis. La maison de Montcalm est ainsi appelée parce qu'elle au-

rait servi de résidence et de quartier général au chef des troupes de la Nouvelle-France avant la bataille des plaines d'Abraham. Elle était située dans l'aire de protection non homologuée de la maison Edouard T. Parent, classée en 1965.

Lenteur bureaucratique

Le ministre des Affaires culturelles reconnaît dans cette lettre que les lenteurs de l'appareil bureaucratique ne lui ont pas permis d'intervenir en temps utile. "En effet, n'eût été l'une de ces lenteurs administratives que je déplore et auxquelles je m'efforce de mettre fin, cette maison aurait fait l'objet, dans un proche avenir, d'une reconnaissance officielle."

Depuis cette tragédie, M. O'Neill a pris les dispositions pour que l'espace qu'occupait la maison dite de Montcalm ne puisse servir à des fins qui compromettraient l'inté-

grité de la maison historique voisine et du quartier.

M. O'Neill s'étonne, en outre, que la démolition ait pu survenir sans que l'administration municipale intervienne, tout au moins par la procédure d'émission d'un permis de démolition. "J'ai également demandé à cette direction — Direction générale du patrimoine — de porter à l'attention du Conseil de ville de Beauport et à celle de son maire la liste des édifices situés sur le territoire de la municipalité qui se distinguent par des caractéristiques historiques ou architecturales particulières."

"Car il est manifeste que la conservation du patrimoine demeurera une entreprise aléatoire aussi longtemps que les conseils municipaux n'apporteront à cette question qu'une attention distraite. Or, il s'avère pour le moins étonnant, et dans le cas de la maison Montcalm, que vous ayez pu mettre à exécution votre projet de destruction sans que personne n'intervienne."

Nouvelle réglementation à la CAT

MONTREAL (PC) — Le président de la Commission des accidents du travail (CAT), M. Robert Sauvé, vient d'annoncer que les prestations continueront d'être versées aux travailleurs même pendant que leur employeur en appelle de la somme versée en son nom par la CAT.

Auparavant, la CAT devait suspendre ses presta-

tions lorsqu'un employeur portait sa décision en appel devant la Commission des Affaires sociales, en vertu des dispositions de la loi numéro 5.

Si l'appel devait donner gain de cause à l'employeur, précisait la nouvelle réglementation de la CAT, l'argent versé en trop à un travailleur devait alors être remboursé par ce dernier.

Le nouveau régime d'appel s'applique de la même façon au profit des dépendants d'un travailleur, qu'il s'agisse d'une compensation, d'une indemnité ou d'une rente.

Selon M. Sauvé, le maintien des prestations jusqu'au verdict final devant la commission d'appel a pour but d'éviter de "sérieux préjudices" à un tra-

vailleur ou à sa famille en les mettant à l'abri de difficultés financières subites.

accidents même si la loi prévoit un maximum de deux jours.

D'autre part, le président de la CAT a dit qu'il espérait une diminution prochaine des délais mis par les employeurs à produire leurs rapports d'accidents. Les entreprises mettent actuellement 17,2 jours en moyenne à rapporter les

M. Sauvé se dit optimiste face aux nouvelles dispositions de la loi 5, sanctionnée le 1er septembre, qui obligent les employeurs à verser eux-mêmes les prestations des cinq premiers jours d'inactivité d'un de leurs employés.

AFFRANCHISSEMENT INSUFFISANT

Homosexuels

Bédard prendra une décisions sous peu

MONTREAL (PC) — Si la conduite abusive des policiers de la CUM est prouvée, a affirmé en fin de semaine le ministre de la Justice, M. Marc-André Bédard, il envisagera d'abandonner les poursuites intentées contre 136 hommes arrêtés il y a une semaine lors d'une descente dans un bar fréquenté par des homosexuels.

"Vu mon impression qu'il y a eu certains abus dans cette opération policière, j'ai demandé à la police de la CUM un rapport sur la descente", a-t-il déclaré.

M. Bédard a ajouté qu'il a demandé à l'Association

des droits des gais du Québec de lui soumettre "les renseignements qu'ils jugeront utiles afin de m'aider à prendre une décision" et qu'il attendait le rapport du chef Henri-Paul Vignola, de la police de la CUM, avant de faire toute autre déclaration.

Lors de cette descente, une cinquantaine de policiers de la brigade mondaine, certains équipés de mitraillettes ou de gilets pare-balles, avaient appréhendé toutes les personnes présentes. Huit ont été accusées de grossière indécence et deux de possession de drogue.

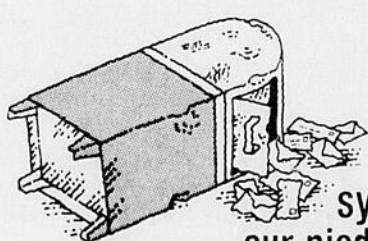
Affaire Marion

Des journaux seraient poursuivis

MONTREAL (PC) — Le député unioniste de Megantic-Compton, M. Fernand Grenier, et un ami de la famille Marion ont fait part, dimanche, de leur intention de voir le ministre de la Justice expliquer la façon dont la Sûreté du

Québec s'est occupée de l'enlèvement du gérant de crédit Charles Marion.

M. Grenier a dit qu'il était las de prendre pour acquies la version de la SQ "sans savoir si elle a fait du bon travail ou non".



Remettre le système sur pied... Nous sommes d'accord.

Nous souhaitons l'affranchissement total du système postal canadien car nous en bénéficierons tous. Le véritable problème en est un de gestion. Trois lois principales régissent les Postes canadiennes. Il y a donc au moins trois niveaux ayant juridiction sur notre système postal.

• La Loi sur les Relations de travail dans la fonction publique.

Cette même loi qui de par sa nature caduque est la source de tous ces affrontements entre le Ministère et le Syndicat au sujet de la mécanisation du tri postal.

• La Loi sur l'Embauche dans la Fonction publique.

En vertu de cette loi, l'embauche au Ministère des Postes est régie par la Commission de la Fonction publique. Le Ministère dépend donc d'un autre organisme pour subvenir à ses propres besoins de main-d'oeuvre.

• La Loi de l'Administration financière.

Cette loi stipule que l'Employeur aux Postes est le Conseil du Trésor et non le Ministère des Postes. Si bien que lors du règlement de la convention collective de ses employés, le Ministère des Postes n'est pas officiellement l'employeur, donc il n'a pas de vrai mandat pour faire de telles négociations.

En quelque sorte, le Ministère des Postes a, de par sa structure administrative, les mains liées. Nous sommes d'accord pour remettre le système sur pied mais encore faut-il qu'il soit cohérent avec lui-même.



8 ans, 17 études, 5 ministres plus tard...

Depuis 1969, le gouvernement est bien conscient du malaise qui se généralise au sein des Postes canadiens. La situation s'aggrave, plusieurs études se sont succédées d'année en année, de millions en millions, de ministre en ministre, apportant et répétant les mêmes solutions aux mêmes problèmes. Pourtant toutes les recommandations convergent vers une solution: la transformation du Ministère des Postes en une Société de la Couronne.

A l'heure actuelle, cette idée, quoique justifiée dans ses moindres détails, reste néanmoins lettre morte.



Sans exception, tous les projets s'accordent sur la formation d'une Société de la Couronne. Pourquoi?

La formation de cette Société de la Couronne n'est certes pas une solution miracle, mais cette société aurait au moins les pouvoirs administratifs et juridiques de régler les problèmes dont le public fait généralement les frais. En bref, une Société de la Couronne assurerait:

• Une meilleure planification

a) En s'affranchissant de la Loi sur les Relations de travail dans la Fonction publique, cette Société de la Couronne, désormais régie par le Code canadien du travail, pourra s'assurer d'une réglementation ajustée aux besoins spécifiques d'une telle entreprise. La mécanisation, par exemple, y aurait été prévue en fonction d'un service amélioré et non au détriment des employés.

b) Ayant pleine responsabilité de l'embauche et de la formation de son personnel, cette Société de la Couronne saura mieux aiguiller ses forces et ses compétences en fonction des exigences de ses services.

• De meilleures négociations

Affranchie de la Loi de l'Administration financière, cette Société de la Couronne pourra négocier elle-même avec le Syndicat. Cette situation assainira rapidement les relations de travail tendues artificiellement par un non-sens administratif.

• Une efficacité accrue donc un service amélioré

L'efficacité de gestion et d'opération sera la première retombée de la mise sur pied de cette Société. Une gestion administrative débarrassée de tous ses "tiers" paliers de décisions permettra de nouveaux développements qui serviront d'autant mieux le contribuable. L'argent redistribué dans cette Société augmentera par le fait même sa rentabilité et son efficacité.



Je m'engage à travailler avec ardeur si vous me faites l'honneur de vous représenter dans le "Quartier no 3" le 6 novembre 1977.

Promouvoir et seconder les efforts de l'Association des marchands de la rue Racine, afin d'assurer la survie de commerces de cette artère commerciale.

CHARLES GIRARD



SYNDICAT DES POSTIERS DU CANADA

L'UNIQUE SOLUTION: UN SEUL PATRON.

CKRS-TV

LUNDI, 31 OCTOBRE 1977

8.40 Sésame
9.10 The Sun Runners
9.30 Les Orléans
9.45 Mon ami Guignol
10.00 Une fenêtre dans ma tête
10.15 Virginie
10.30 Magazine express
11.00 Les trouvaillies de Clémence
11.30 Au milieu du jour
12.30 Les Coqueluches
13.31 Téléjournal
13.36 Femme d'aujourd'hui
14.31 Cinéma:
"Le Jugement dernier"
16.00 Bobino
16.30 Le major Plum Pouding

MARDI, 1er NOVEMBRE 1977

8.45 Laurel et Hardy
9.15 Les 100 tours de Centour
9.30 Les Orléans
9.45 Oum, le dauphin blanc
10.00 You-Hou
10.15 Au jardin de Pierrot
10.30 Magazine express
11.00 Les trouvaillies de Clémence
11.30 Au milieu du jour
12.30 Les Coqueluches
13.31 Téléjournal
13.36 Femme d'aujourd'hui
14.31 Cinéma:
"Paris brûle-t-il - partie 1"
16.00 Bobino
16.30 Picoté
17.00 Cinéma de 5 heures:
"Les bidasses en folie"
18.50 Au fil de l'actualité
19.00 Marcus Welby:
"Mercredi deux heures"
20.00 Grand-papa
20.30 Papa à raison
21.00 Les As
21.31 Télé-mag
22.30 Téléjournal national, international et provincial
22.55 Nouvelles du sport et météo
23.05 Cinéma:
"Les anges sauvages"

FILMS A CKRS

LUNDI: 14h30

"LE JUGEMENT DERNIER" (5) — Fr. 1945. Drame de guerre de R. Chanas avec Jean Desailly, Michele Martin et Raymond Bussières. — En Europe centrale, des patriotes s'insurgent contre l'occupant allemand. — Réalisation moyenne. Récit peu vraisemblable. Bonne interprétation.

LUNDI: 17h00

"QUAND LA JUNGLE S'ÉVEILLE" (Curucu Beast of the Amazon) (5) — E.-U. 1956. Film d'aventures de C. Siodmak avec John Bromfield, Beverly Garland et Tom Payne. — Un contremaître part à la

recherche d'un monstre qui terrorise ses ouvriers. — Thème puéril. Belle photo de la jungle brésilienne. Interprétation honnête.

LUNDI: 23h05

"LA CHAMBRE DES TORTURES" (The Pit and the Pendulum) (4) — E.-U. 1961. Drame d'horreur de R. Corman avec Vincent Price, John Kerr et Barbara Steele. — Un seigneur retiré dans son château est soupçonné d'avoir tué sa femme. — Adaptation libre d'un conte d'Edgar Poe. Création d'atmosphère réussie. Mise en scène habile. Composition intéressante de Price. Climat morbide.

CJPM-TV

LUNDI, 31 OCTOBRE 1977

9.30 Fanfan Dédé
10.00 A la bonne heure
11.15 A votre service
11.45 A tous les échos
12.15 Les nouvelles du midi
12.30 Diner chaud
13.30 Cinéma
15.00 Une heure avec vous
16.00 M. Tranquille
16.30 Les nouveaux Tannants
17.30 Parle parle, jase jase

MARDI, 1er NOVEMBRE 1977

9.30 Fanfan Dédé
10.00 A la bonne heure
11.15 A votre service
11.45 A tous les échos
12.15 Les nouvelles du midi
12.30 Diner chaud
13.30 Cinéma:
"Soif des hommes"
15.00 Une heure avec vous
16.00 M. Tranquille
16.30 Les nouveaux Tannants

FILMS A CJPM

LUNDI: 13h30

"LA DERNIERE CHANCE" (The Last Child) (5) — E.-U. 1971. Drame d'anticipation de J. L. Moxey avec Janet Margolin, Michael Cole et Van Heflin. — Dans une société de l'avenir, un jeune couple attend un enfant en contravention d'une loi sur le contrôle des naissances. — Intrigue plutôt forcée. Un certain suspense. Mise en scène fonctionnelle. Bons interprètes. Film tourné pour la télévision.

LUNDI: 21h00

"LA DISPARITION DU VOL 412" (The Disappearance of Flight 412) (5) — E.-U. 1974. Drame de J.

Taylor avec Glenn Ford, Bradford Dillman et David Sorel. — A l'occasion de la disparition d'un avion, un officier de l'aviation militaire américaine remet en question la politique du secret autour des O.V.N.I. — Film tourné pour la télévision. Réalisation valable. Dramatisation accentuée. Bons interprètes.

LUNDI: 23h10

"SHOW BOAT" (4) — E.-U. 1951. Comédie musicale de G. Sidney avec Ava Gardner, Kathryn Grayson et Howard Keel. — Intrigues sentimentales sur un bateau-théâtre le long du Mississippi. — Spectaculaire adaptation d'un succès de Jerome Kern. Quelques longueurs. Mise en scène soignée. Bonne distribution.

CBJET

LUNDI, 31 OCTOBRE

9.00 The Friendly Giant
9.15 Bonjour, Bon Jour
9.30 Quebec School Telecast
10.30 Mr. Dressup
11.00 Sesame Street
12.00 The Bob McLean Show
12.55 CBC News
13.03 Tattletales

13.33 Coronation Street
14.03 Ryan's Hope
14.30 The Edge of Night
15.00 Take 30
15.30 Celebrity Cooks
16.00 After Four
16.30 Mr. Dressup
17.00 This Land

17.30 All in the Family
18.00 The City at Six
19.00 The Mary Tyler Moore Show
19.30 In Question
20.00 The Betty White Show
20.30 Front Page Challenge
21.00 Superspecial

22.00 Newsmagazine
23.30 Man Alive
23.00 The National
23.22 The City Tonight
23.35 90 Minutes Live

FILMS A CJBR-TV

LUNDI: 00h05

"OPERATION JUPONS" (Operation Petticoat) (4) — E.-U. 1959. Comédie de B. Edward avec Cary Grant, Tony Curtis et John O'Brien. — L'équipage d'un sous-marin connaît diverses mésaventures causées par les frasques d'un officier. — Plusieurs gags très réussis. Longueurs. Excellents interprètes.

LUNDI: 21h00

"L'ENJEU" (The Challenge) (5) — E.-U. 1970. Drame d'anticipation de A. Smithee avec Darren McGavin, Mako et James Whitmore. — Sur une île du Pacifique, deux hommes s'affrontent en un duel qui doit décider du sort de leur pays. — Traitement inégal d'un sujet prometteur. Science-fiction à rabais. Mise en scène acceptable. Bons interprètes. Film tourné pour la télévision.

SUR LE CABLE

TECS TV
CANAL 13

LUNDI, LE 31 OCTOBRE 1977

8.15 Contact
9.00 Toutes dimensions
9.15 Sérénade
10.00 ONF
12.00 Contact
17.00 Chicoutimi loisirs
17.30 Contact
18.00 Afrique... Zoom sur le Québec

RADIO QUEBEC
CANAL 8

LUNDI, 31 OCTOBRE 1977

13.00 Les grands explorateurs
James Cook
14.00 Cinéma...plus
Un homme pour l'éternité
16.30 Valeurs
Le corps
18.30 Cher Eugène

Le protecteur du citoyen
19.00 Télé-ressources
20.00 La publicité au Québec
Esquisse d'une industrie
20.30 Livraison spéciale contact
Des industries à l'agonie

CJBR TV

LUNDI, 31 OCTOBRE

9.10 The Sun Runners
9.30 Les Orléans
9.45 Mon ami Guignol
10.00 Une fenêtre dans ma tête
10.15 Virginie
10.30 Magazine-express
11.00 Les trouvaillies de Clémence

11.30 Laurel et Hardy
12.00 Sésame
12.30 Les Coqueluches
13.30 Téléjournal
13.35 Femme d'aujourd'hui
14.30 Cinéma:
"Le Jugement dernier"

16.00 Bobino
16.30 Le Major Plum Pouding
17.00 L'heure de pointe
19.00 Ce soir
18.30 Information régionale, locale et sportive
19.00 Pistolet
19.30 Les Berger

20.00 A cause de mon oncle
20.30 Le pont
21.00 Télé-sélection:
"L'enjeu"
22.30 Téléjournal
23.00 Arsène Lupin
00.05 Cinéma:
"Opération Jupons"

CFCF-TV

LUNDI, 31 OCTOBRE 1977

6.00 University of the Air
6.30 Morning Exercises
7.00 Canada A.M.
9.00 Romper Room
9.30 The Community
10.00 Ed Allen
10.30 The Joyce Davidson

Show
11.00 The Art of Cooking
11.30 Rocket Robinhood
12.00 The Flintstones
12.30 It's Your Move
13.00 Definition
13.30 McGowan and Company

14.00 The Alan Hamel Show
15.00 Another World
16.00 The Pink Panther
16.30 Match Game '77
17.00 The Price is Right
18.00 Pulse
19.00 The Bobby Vinton Show

19.30 The Waltons
21.30 Soap
22.00 Gong Show
22.30 Operation Petticoat
23.00 The CTV National News
23.28 Pulse
00.00 The Twelve Midnight Movie

WEZF-TV
CANAL 7

LUNDI, LE 31 OCTOBRE 1977

7.00 Good Morning America
9.00 PTL Club
11.00 Happy Days
11.30 Family Feud
12.00 The Better Sex
12.30 Ryan's Hope
13.00 All my Children
14.00 \$20,000 Pyramid
14.30 One Life to Live
15.15 General Hospital
16.00 Edge of Night
16.30 The Merv Griffin Show

18.00 ABC Evening News
18.30 Star Trek
19.30 Green Acres
20.00 San Pedro Beach Bums
21.00 Monday Night Football
"Giants vs St-Louis"
23.45 Mary Hartman, Mary Hartman

392. Racine est Chicoutimi. P.Q. Pour tous renseignements, contactez l'abonnement à TELE-SAG ou appelez le numéro suivant:

CE SOIR CANAL 8

Lundi, 31 octobre, 18h30, reprise mardi, 13h00. CHER EUGÈNE. "Le protecteur du citoyen". Mme Luce Patenaude, ombudsman, nous parle de son rôle, de ses pouvoirs et de ses activités auprès des services gouvernementaux.

20h00, reprise mardi, 14h30. LA PUBLICITE AU QUEBEC. "Esquisse d'une industrie". Prise de conscience du phénomène publicitaire au Québec et dans le monde en tant que réalité économique.

Tél.: 545-1112. Ville de Chicoutimi et Ville de Jonquière

ARTS ET SPECTACLES



ANNIVERSAIRE — Le prince Charles et la chanteuse, la cantatrice Pamela South de l'Opéra de San Francisco ont échangé des vœux de bon anniversaire en fin de semaine à San Francisco. Le prince et Mlle Pamela South ont tous deux vu le jour en octobre 1948. (Téléphoto AP)

CINEMA

ALMA

Alma

Semaine du 28 octobre au 3 novembre inclus.: "La donneuse" - "Les minettes font la queue"

Canadien

Semaine du 28 octobre au 3 novembre inclus.: "Transamérique Express" - "Le frère le plus fûté de Sherlock Holmes"

CHICOUTIMI

Capitol

Semaine du 28 octobre au 3 novembre inclus.: "Rocky" - "Les requins"

Cartier

Semaine du 28 octobre au 3 novembre inclus.: "Les inspirations érotiques de Martine" - "Exaspérations sexuelles"

Impérial

Semaine du 28 octobre au 3 novembre inclus.: "Si ce n'est toi... c'est donc ton frère" - "Gorgo" - "La voiture la plus folle du monde"

CINEMAS DE
PLACE DU ROYAUME

Cinéma 1

Semaine du 28 octobre au 3 novembre inclus.: "La donneuse"

Cinéma 2

"Molly" - "Les onze mille

verges"

Cinéma 3

"Harold et Maude" - "Jonathan Livingston goéland"

DOLBEAU

Orphéon

Semaine du 28 octobre au 3 novembre inclus.: "Transamérique Express" - "Le frère le plus fûté de Sherlock Holmes"

Météore

Semaine du 28 octobre au 5 novembre inclus.: "Black Emmanuelle" - "Un homme, une ville"

JONQUIERE

Bellevue

Semaine du 28 octobre au 3 novembre inclus.: "Rocky" - "Les requins" (2ème semaine)

Centre

Semaine du 28 octobre au 3 novembre inclus.: "La donneuse" - "Les bijoux de famille"

Elysée

Semaine du 28 octobre au 3 novembre inclus.: "Inspiration érotiques de Martine" - "Exaspérations sexuelles"

LA BAIE

Saguenay

Semaine du 28 octobre au 3 novembre inclus.: "La donneuse"

Hubert Gauthier

En dehors du Québec, nous sommes des "hors-la-loi"

par Louis La Rochelle *

Sur la carte

QUEBEC (PC) — "Nous ne serons pas les otages du système confédératif et nous ne voulons pas nous joindre à ceux qui entonnent déjà l'hymne de célébration de l'unité nationale."

Voilà ce qu'a déclaré en fin de semaine dernière à Québec, le directeur général de la Fédération des francophones hors-Québec, M. Hubert Gauthier, qui portait la parole devant les membres de la société Saint-Jean-Baptiste de Québec, actuellement en congrès dans un grand hôtel de la capitale.

"C'est que, a déclaré M. Gauthier, nous nous refusons à être les pions d'un petit chantage qui pourrait facilement et qui devient dans une certaine mesure facilement odieux."

"Que les Québécois décident de leur avenir. Nous, les francophones hors-Québec, nous avons aussi à tailler notre avenir", a aussi dit le président de la FFHQ qui n'entend pas s'excuser de "n'avoir pas condamné les faits et gestes" du nouveau gouvernement péquiste québécois de M. René Lévesque.

Hors-la-loi

D'origine franco-manitobaine, résidant maintenant à Ottawa d'où il dirige le regroupement des associations francophones établies hors Québec, M. Gauthier a dressé devant son auditoire de la société Saint-Jean-Baptiste, un bien sombre tableau des conditions de vie collective des Canadiens d'expression française vivant dans les provinces anglaises, notamment au Nouveau-Brunswick où ils représentent quelque 30 pour cent de la population.

De ceux qui veulent vivre en français hors du Québec M. Gauthier a affirmé qu'ils sont tenus pour "des hors-la-loi, même en 1977".

"La véritable mobilisation de toutes nos énergies, de toutes les ressources d'indignation, dira-t-il, a eu lieu à propos d'une situation cent fois, deux cents fois plus favorable aux Anglophones du Québec qu'en la majorité des coins de pays où nous vivons dans un Etat de scandale depuis des générations. Dans un contexte de génocide culturel."

Le porte-parole de la FFHQ estime que l'élection au Québec en novembre 1976 d'un gouvernement souverainiste a pour une bonne part contribué "à éveiller l'intérêt" à l'égard des conditions de vie des francophones vivant ailleurs qu'au Québec.

"Nous sommes, a-t-il déclaré, désormais sur la carte. Pour la première fois depuis des décennies, nous accédons à l'existence ouverte comme groupe cohérent, important par le nombre et surtout, bien décidé à ne plus céder aux pressions de toutes sortes qui nous firent reculer naguère, tant on mettait de séduction pour acheter notre silence."

"Justement, dira-t-il encore, dans ce contexte, il est temps de mettre certaines choses au clair. On s'est étonné, sinon offusqué, de ne pas nous voir condamner les faits et gestes, l'intention politique ultime du gouvernement nouvellement élu de M. Lévesque. Qu'on ne nous demande pas d'être contre Québec. Nous avons bien assez d'être pour nous-mêmes et contre les forces d'inertie qui bloquent systématiquement notre développement."

Parlant d'exode

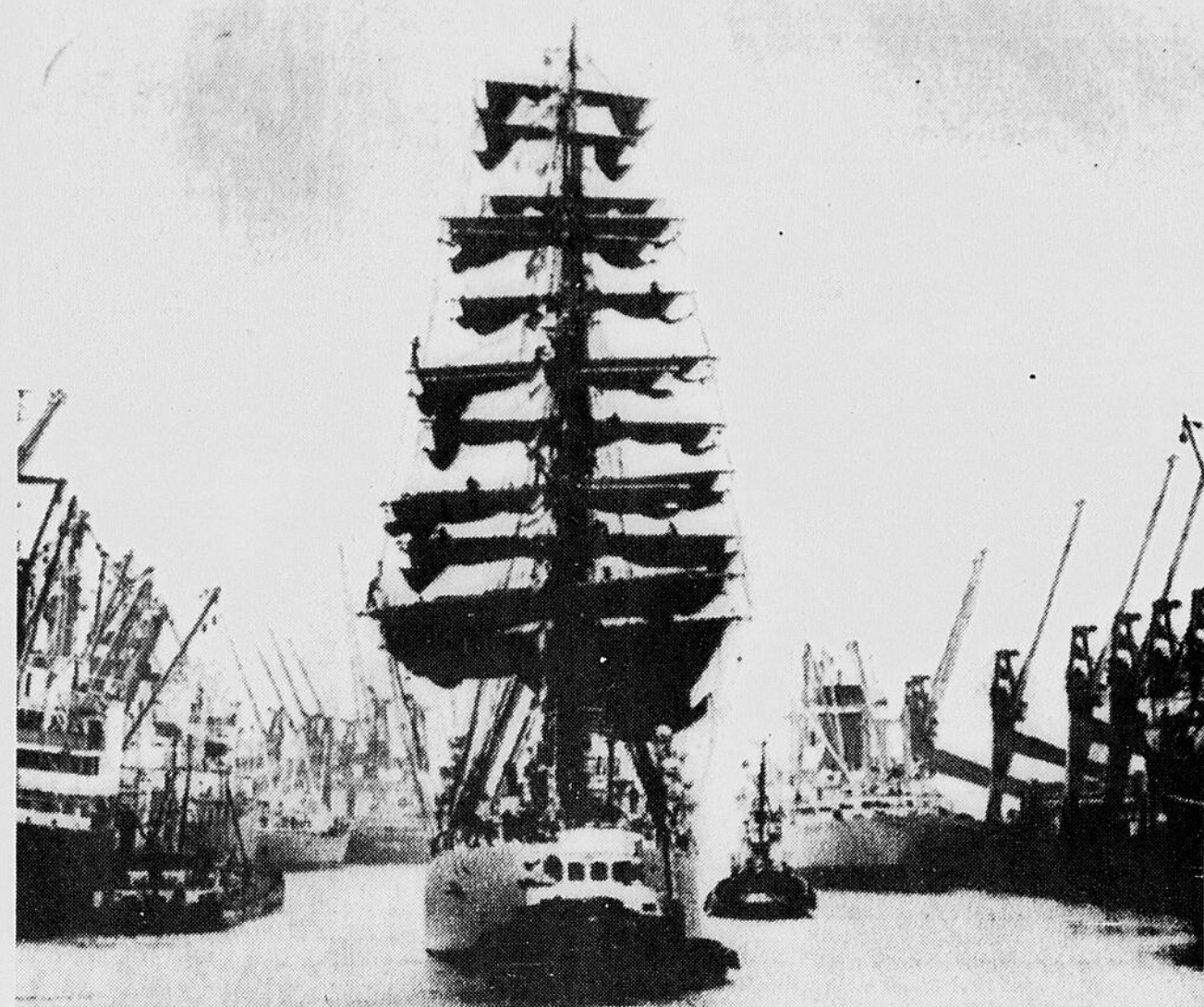
Par ailleurs, au cours d'une interview à La Presse Canadienne à l'occasion de sa visite à Québec, M. Gauthier a reconnu que s'il est vrai que la perspective de souveraineté du Québec provoque l'exode vers les autres provinces de certains anglophones qui y vivent, la réciproque est également vraie, c'est-à-dire que certains francophones vivant hors du Québec songent à s'y établir.

"Nous n'avons pas fait de sondage, admet-il, mais j'en connais personnellement qui y songent."

Selon le directeur général de la FFHQ, ce phénomène serait surtout le fait des jeunes générations, les vieilles étant trop enracinées dans leur milieu et plus ou moins conscientes de ce qui se passe.

M. Gauthier observe que le déplacement de ces francophones vers Québec se fait par étapes.

"Certains quittent le Manitoba, vont en Ontario, croyant qu'ils y seront mieux et n'attendent que l'occasion d'entrer au Québec" ou, selon lui, il n'y a pas de politiques d'accueil.



RETOUR AU BERCAIL — Le voilier argentin Libertad a été remorqué hors du port de Bremen, en Allemagne de l'Ouest, pour commencer son voyage de retour vers

l'Argentine. Le quatre mâts, construit en 1962, a 343 pieds de longueur, 113 pieds de large, et un tirant d'eau de 22 pieds.

(Telephoto PA)

Deniau à Montréal

C'est toute la France qui attend Lévesque

MONTREAL (AFP) — M. Xavier Deniau, vice-président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale française, a déclaré ce week-end à Montréal que les dispositions prises pour accueillir le premier ministre québécois, M. René Lévesque, au Palais Bourbon, avaient été adoptées à l'unanimité par le bureau de l'Assemblée nationale.

Ce bureau est représentatif de toutes les obédiences puisque sa composition est proportionnelle, a dit M. Deniau.

M. Deniau a tenu à faire cette mise au point lors d'une entrevue avec l'AFP à

la suite des péripéties qui ont entouré le protocole de cette visite chez les parlementaires, rebondissements auxquels la presse canadienne a très largement fait écho.

On a, tour à tour, affirmé que M. Lévesque parlerait dans l'hémicycle puis qu'il ne s'adresserait aux députés que dans les jardins de l'Assemblée et, plus récemment, qu'il prendrait la parole dans une salle attenante à celle des débats, laissant ainsi croire, souligne le député du Loiret, qu'il existe certaines divergences à ce sujet parmi les parlementaires français.

Vendredi encore, la dé-

claration de M. Trudeau mettant en garde les autorités françaises sur la manière dont serait accueilli

M. Lévesque et la place qui lui a été faite dans les journaux n'ont fait qu'entretenir cette atmosphère.

Parizeau qualifie l'aide fédérale de "spectaculaire"

par Louis La Rochelle

QUEBEC (PC) — Le ministre québécois des Finances, M. Jacques Parizeau, qualifie de "spectaculaire" la collaboration du gouvernement fédéral et du milieu des affaires au Plan de stimulation économique et de soutien de l'emploi du gouvernement péquiste et il estime que celui-ci devrait pouvoir maintenir au cours de l'hiver prochain le taux de chômage à 10 pour cent, au lieu des 13 pour cent appréhendés en certains milieux.

"Quand cela se met à chauffer comme cela chauffe actuellement au Canada, a déclaré M. Parizeau, au cours d'une interview accordée à La Presse Canadienne, faisant allusion aux difficultés économiques que connaissent toutes les régions du pays, les gens sont pas mal plus responsables qu'on pense."

"Il peut y avoir du ole? ole? sur le plan politique, a reconnu le ministre des Finances, mais lorsque des décisions doivent être prises, les gens sont pas mal plus responsables qu'on peut l'imaginer."

Une entente

Le ministre québécois, qui doit incessamment réclamer de l'Assemblée nationale les crédits supplémentaires utiles à appliquer le programme gouvernemental, s'est notamment réjoui de cette "entente en train d'intervenir" entre le gouvernement fédéral et celui du Québec, en ce qui a trait au raffermissement des secteurs traditionnels de l'industrie manufacturière québécoise, meubles, texti-

les, vêtements où sont disparus ou menacés de disparaître entre 20,000 et 25,000 emplois, soit, explique-t-il, 60 pour cent de toutes les mises à pied du secteur manufacturier.

"C'est étonnant, c'est spectaculaire", a lancé M. Parizeau, avant d'observer que c'est la première fois qu'il voit une entente intervenir aussi aisément entre le gouvernement fédéral et le gouvernement du Québec.

Cet accord à venir substituerait à la protection temporaire d'une durée d'un an par le fédéral des secteurs traditionnels une "bonne protection par quota d'une durée de quatre ans, assortie aux stimulants opérés par les deux gouvernements et les institutions financières".

Taiwan

Cette entente qui, selon le ministre, produira des effets dans toutes les régions du Québec, ne permettra pas "de concurrencer Taiwan", mais "de tenir tête aux producteurs américains et de l'Europe de l'Ouest".

Par ailleurs, le ministre québécois des Finances pense que le milieu des affaires reconnaît et accepte de participer aux efforts de son gouvernement en vue du raffermissement économique. Il se réjouit notamment d'une déclaration qu'aurait émise le Conseil du patronat qui pousse sans détour les initiatives gouvernementales telles la convocation du Sommet économique et des mini-sommets dans "les secteurs mous".

CHVD 123

L'AMI PUBLIC NO 1

Grande nuit
10ème anniversaire

Vos animateurs
Serge Laprise et
Suzie St-Arnaud
vous invitent

jeudi soir, 3 novembre,
A L'HOTEL LE BONNET ROUGE, A MISTASSINI

Attribution de nombreux prix

Un appareil TV portatif noir et blanc
offert par "LE BONNET ROUGE"

Une bague en or, valeur de \$150,
offerte par "LE PRIX DU GROS"

10 microsillons populaires — 25 disco-mix

Plus de 35 tirages pendant la grande
nuit de l'ami public #1 en ondes
de 9h00 p.m. à 2h30 a.m. pour cette
grande nuit 10ème anniversaire

CHVD 123

L'AMI PUBLIC NO 1

CHVD 123

LES CINÉMAS FRANCE FILM

A FORCE DE VOLONTÉ ET DE COURAGE, IL PARVIENT AU SOMMET! POUR TOUS

3 Oscars à Hollywood

ROCKY

MEILLEUR FILM
MEILLEURE MISE EN SCÈNE
MEILLEUR MONTAGE

"SYLVESTER STALLONE" "ROCKY"
"TALA SHIRE" "BURT YOUNG"

LES REQUINS

capitol | bellevue

UNE IMAGINATION
DES PLUS FERTILES ...

18 ANS Adultes

les inspirations
EROTIQUES
de MARTINE

UN FILM DE MICHEL GENTIL

AVEC FRANCE CHANTAL
SIMON NOLET
DIANE LEE

AUSSE
EXASPÉRATION
SEXUELLE

Exaspérées par
les hommes!
Les femmes
décident de
se libérer...

cartier | élysée

Pour les couples qui ne
sauraient vivre sans enfant.
il y a une solution...

18 ANS Adultes

LA DONNEUSE

PORTEUSE DE LEUR ENFANT

avec WILLIAM ELROY BARBARA LONCAR Couplet

Plus: 2e. GRAND FILM en Couleur dans Chaque Cinéma

saguenay | centre | royaume 1

3 FILMS POUR
TOUTE LA FAMILLE 1 SEUL PRIX 0.99

la voiture
la plus FOLLE
du monde

AUSSE
GORG0

impérial

SI CE N'EST TOI...
C'EST DONC TON FRÈRE

A VOIR ET REVOIR

POUR TOUS

Harold et Maude

avec BUD CORY RUTH GORDON

Musique de CAT STEVENS

Jonathan Livingston le goeland

place du royaume 3

Parlement

Session consacrée aux questions économiques

OTTAWA (PC) — Le Parlement s'apprête cette semaine aux prochaines élections générales.

Les députés vont commencer par débattre un projet de loi sur les dépenses électorales avec l'espoir qu'ils en auront disposé assez tôt pour que cette loi soit en vigueur aux élections du printemps.

Ensuite, ils devraient s'attaquer à un projet de loi du ministre des Finances, M. Jean Chrétien concernant l'impôt sur le revenu; le ministre en a parlé lors de la présentation de son mini-budget la semaine dernière.

Les députés de l'Opposition auront alors une belle occasion de reprocher au gouvernement de ne rien faire pour améliorer l'économie; de son côté, le gouvernement pourra peut-être marquer des points en vue des élections.

Le gouvernement veut faire voter la loi électorale le plus tôt possible, mais le premier ministre, M. Trudeau, a déclaré la semaine dernière aux Communautés qu'il attachait encore plus d'importance aux mesures économiques concernant le chômage qui s'aggrave, les licenciements et l'inflation.

Il a dit que la première moitié de cette session — soit jusqu'à Noël — sera consacrée surtout aux questions économiques.

Les élections

Quand le vice-premier ministre, M. Allan MacEachen, retenu chez lui par la maladie depuis deux semaines, reviendra aux Communautés cette semaine, il négociera avec l'Opposition l'adoption rapide de certains projets de loi.

Une partie de la loi sur les dépenses électorales a déjà été approuvée par les partis de l'Opposition.

Il s'agit surtout de routine, bien qu'il y ait une disposition en vertu de laquelle on abolirait les déductions de l'impôt pour les cotisations à des partis politiques de moins de 50 personnes. Les candidats qui ne dépenseraient

pas tous les dons reçus devraient rembourser le trop-perçu soit à leur parti soit au Receveur général du Canada.

De source libérale, on assure que selon M. Jean-Marc Hamel, directeur général des élections, la nouvelle loi pourrait s'appliquer à des élections printanières si elle est votée avant Noël.

Le premier ministre n'a donné aucune indication de la date des prochaines élections. Il pourrait rester à son poste jusqu'en 1979 mais on s'attend généralement à des élections générales au plus tard vers la fin du printemps de l'an prochain.

"Dépensons"

La loi de l'impôt sur le revenu a trait à l'allègement modeste annoncé par M. Chrétien au cours du débat sur le Discours du Trône.

Ce discours fut en réalité la présentation d'un budget, proposant une baisse de \$100 de l'impôt sur le revenu. Cette baisse, qui profiterait surtout aux gens de moyen ou de faible revenu, s'appliquerait dans les deux premiers mois de l'an prochain.

Le gouvernement invite par là les Canadiens à la dépense.

L'économie sera stimulée dans la mesure où les Canadiens achèteront des produits canadiens avec cet argent.

Les conservateurs

Les conservateurs, qui doivent se réunir à Québec en congrès annuel plus tard cette semaine, penseront aux élections prochaines.

La Chambre a décidé de ne pas siéger jeudi soir pour permettre aux conservateurs d'assister à leur congrès.

Les députés siégeront pour 30 minutes supplémentaires, quelque autre jour, afin de reprendre le temps de débat perdu.

Aéronautique

Des recherches à l'insu du voisin

NORTH TROY, Vt. (PA) —

Tirer du canon, concevoir des aéroports et inventer un simulateur d'écran de radar pour entraîner des contrôleurs aériens, tels sont quelques-uns des projets d'une entreprise de nombreux millions de dollars isolés ici sur la frontière canado-américaine.

Deux entreprises à l'intérieur d'une enceinte bien surveillée de 6.000 acres font affaires avec plus d'une douzaine de nations, dit leur porte-parole.

Certaines de ces affaires peuvent être mal vues des États-Unis et en même temps bien vues du Canada, ou vice-versa, a déclaré M. R.L. Gregory, vice-président de Space Research Corp.

Space Research Corp. et Space Research Corp. — Québec sont deux entreprises indépendantes l'une de l'autre avec le même président, M. G.V. Bull, a dit M. Gregory.

L'une et l'autre ont pour des millions de dollars de contrats militaires et civils pour des systèmes électroniques.

Les mesures de sécurité sont très sévères et les employés d'une des deux entreprises ne peuvent savoir ce qu'ils font à l'autre. "Il n'y a pas de relation entre elles", dit-il.

Environ la moitié de l'enceinte est aux États-Unis et l'autre au Québec, à quelque 50 kilomètres au sud de Magog, au Québec.

M. Gregory a mentionné une vingtaine de nations qui ont donné des contrats à l'une ou l'autre des sociétés; notamment le Canada, les États-Unis, plusieurs pays de l'OTAN, la Corée du Sud, Taiwan, Israël, l'Afrique du Sud, le Venezuela et la Tanzanie.

Il refuse de dire quelles sont les affaires que n'aurait pas les États-Unis ou le Canada. "C'est hautement politique; et ça change constamment", dit-il.

L'enceinte comprend plusieurs immeubles, sa propre force de sécurité, des équipes de pompiers et de nettoyeurs. La maison de M. Bull s'y trouve, de même qu'un terrain de tennis et d'autres habitations.

Il y a environ 300 employés et la feuille de paie s'élève à \$4 millions par année. "Environ 70 pour cent des employés sont Canadiens-français." Les salaires dans les deux entreprises sont équivalents et il n'y a pas de syndicat, dit M. Gregory.

Entente commerciale

BEYRUTH (PC) — Le Canada a conclu avec le Liban une entente commerciale pour l'approvisionnement largement en blé, a annoncé M. André Couvrette, nouvel ambassadeur du Canada au Liban.

Il a aussi dit à un journal, après avoir présenté ses lettres de créance, que le Canada avait fourni \$1.5 million pour la reconstruction du port de Beyrouth.

Il a ajouté qu'un représentant du gouvernement du Québec a signé la semaine dernière un accord en vertu duquel il placera 10 stagiaires.

Elections

Des modifications tripatouillées

REGINA (PC) — Joseph Clard, chef du Parti progressiste-conservateur du Canada, a accusé samedi le gouvernement libéral d'Ottawa de se considérer au-dessus de la loi et de se préparer à voler les prochaines élections.

Il a lancé ces accusations dans un discours qu'il prononçait à Regina devant plus de 600 militants du Parti progressiste-conservateur de la Saskatchewan réunis en congrès.

Il a soutenu que le gouvernement Trudeau était intervenu indûment dans des modifications qui avaient été apportées à la Loi sur les élections fédérales. Il a précisé qu'un comité où tous les partis étaient représentés avait adopté ces modifications et que, par la suite, le gouvernement Trudeau les avait altérées, tripatouillées.

Il a précisé encore que le gouvernement Trudeau, en violation de la loi, augmentait de plus de \$1 million la limite des dépenses électorales permises pour les partis.

Nous savons tous, a-t-il dit, quel parti le gouvernement Trudeau entend favoriser ainsi. Nous savons tous que des amis politiques du gouvernement Trudeau profitent depuis longtemps, et bien plus que d'autres, des fonds publics.

On se prépare à voler les élections

On cherche à fausser le jeu. Pierre Elliott Trudeau et ses complices se préparent à voler les prochaines élections fédérales.

M. Clark a déclaré qu'il prévoyait que les prochaines élections fédérales auraient lieu au printemps.

Il a parlé de la popularité croissante des Conservateurs, qui se manifeste notamment, a-t-il dit, depuis la récente élection d'un gouvernement conservateur au Manitoba.

NPD

Une plus grande équité

FREDERICTON (PC)

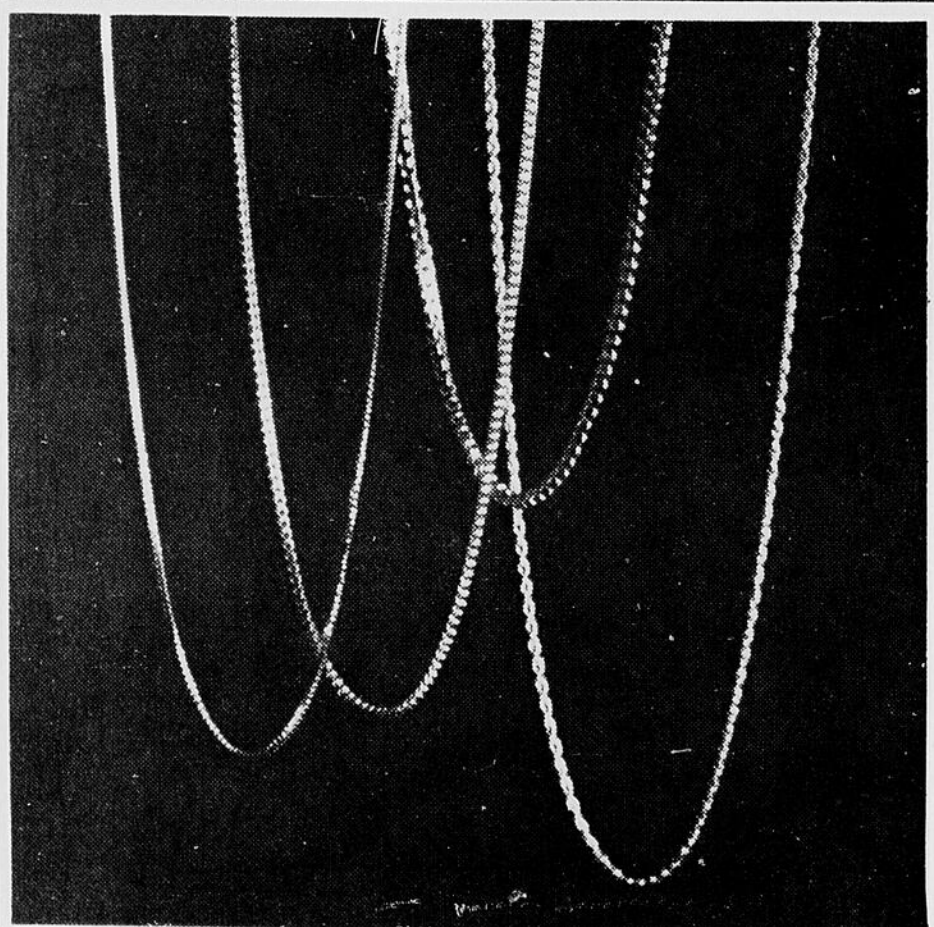
— Le Nouveau parti démocratique du Nouveau-Brunswick a adopté dimanche une résolution qui préconise la participation de la femme à tous les aspects de la vie dans cette province.

Il y a eu toutefois désaccord sur le sujet de l'avortement.

La résolution dans son ensemble réclame la co-propriété du mari et de la femme, l'application stricte des lois sur le salaire égal à travail égal et la création d'un comité

gouvernemental qui s'occuperait des besoins et des soucis de la femme.

Entre autres résolutions, il en est une qui demande que prenne fin la "campagne ridicule" du premier ministre, M. Richard Hatfield.

Chaînes en or en vente!
Chaînes en or en vente!

Nous avons pour vous de jolies chaînes en or jaune 10 KT mesurant 16", 18" et 20".

REDUITES DE **50%**

Vous avez le choix de quatre modèles pas exactement tels qu'illustrés plus haut.

Les prix varient de \$30.00 à \$135.00 et sont tous coupés de moitié de \$14.25 jusqu'à \$67.50.

Hâtez-vous, cette offre est valable jusqu'à épuisement. BIRKS.

PLACE DU ROYAUME CHICOUTIMI 549-5595

BIRKS
JOAILLIERS

HONDA PASSE AUX MAJEURES.



Si ça vous tente de tirer votre chapeau à la Honda, le concessionnaire Honda participera à un tirage au sort gratuit quand vous irez vous essayer au volant d'une Honda. (Mais faites vite, car la quantité est limitée!)

Chapeau à la Honda! En moins de quatre ans, elle s'est faufilée en troisième rang des modèles de voitures les plus vendus au pays. (Voir tableau.)

Et ce, non seulement chez les importées, mais parmi toute la ligue des modèles... de Cadillac à Monza, de Volvo à Rabbit.

Rien de surprenant si on analyse la joute. Honda a frappé un circuit avec sa traction avant. A réussi un double jeu avec son espace utile à l'intérieur (à l'avant comme à l'arrière). S'est assurée une position confortable avec sa suspension indépendante. Et a marqué surtout grâce à son économie d'essence.

Avec de tels exploits, on se demande encore pourquoi il n'y a pas de tablette de chocolat "Honda."

Et c'est seulement la première de la série!

Cette année, il y a une nouvelle recrue: la nouvelle Civic Hatchback 5 vitesses. Au style plus raffiné. Avec plus de puissance. Chauffage/dégivrage à trois vitesses. Et toute une liste de caractéristiques que

votre concessionnaire Honda sera heureux de vous montrer.

Des caractéristiques de future championne des ligues majeures, qui vous aideront

à vous convaincre par vous-même quand vous irez vous essayer en Honda chez le concessionnaire Honda.



LES MENEURS DE LA LIGUE-1977

1. Chevrolet (Grand format)
2. Plymouth Volare
3. Honda Civic
4. Dodge Aspen
5. Olds Cutlass
6. Chevelle
7. Ford (Grand format)
8. Pontiac (Grand format)
9. Nova
10. Granada

Source: U.I. F.O.R. Les 10 voitures les plus vendues au Canada, entre le 1^{er} janvier et le 31 juillet 1977.



Souriez! Au volant d'une Honda.

LEO AUTOMOBILE LTEE
801, RUE ALMA
CHICOUTIMI, P. QUEBEC J7H 4E7
545-1190